



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
DE L'EAU
RHIN-MEUSE**

Agence de l'eau
Rhin-Meuse

RAPPORT d'activité 2020



CONSEIL D'ADMINISTRATION

(Au 31 décembre 2020)

Président : Nicolas FORRAY

Collectivités territoriales :

Serge BOULY, Béatrice BULOLO, René DARBOIS, Régis DEPAIX, Daniel DIETMANN, Christian GUIRLINGER, Bernard INGWILLER, Simon LECLERC, Audrey NORMAND, Patrick REICHHELD, Jean-Marc RIEBEL

Usagers, organisations professionnelles et personnes qualifiées :

Gilbert BAUER, Jean-Paul BECKER, Robert ERB, Michel GEORGE, Philippe HENRY, Patrick NEU, Jean-Luc PELLETIER, Daniel REININGER, Régis THEVENET, Pedro TRIVINO

État et ses établissements publics :

le directeur régional de l'environnement de l'aménagement et du logement Grand Est,
le directeur général de l'office français de la biodiversité,
le secrétaire général des affaires régionales et européennes Grand Est,
le commissaire à l'aménagement au développement et à la protection du massif vosgien,
le directeur général de l'agence régionale de santé Grand Est,
la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Grand Est,
le directeur régional des finances publiques Grand Est,
la directrice régionale des entreprises de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi,
le directeur général du port autonome de Strasbourg,
le directeur territorial de voies navigables de France,
le directeur général de l'office national des forêts,

Représentant du personnel de l'agence de l'eau :
Fabien POTIER

Les procès verbaux et les délibérations du Conseil d'administration sont accessibles au public sur www.eau-rhin-meuse.fr

RAPPORT d'activité 2020

Agence de l'eau
Rhin-Meuse

| | |
|---|------|
| ÉDITO | p.5 |
| 2020, EN CHIFFRES | p.6 |
| TEMPS FORTS | p.8 |
| LES INSTANCES | p.10 |
| LES AIDES | p.14 |
| ACCOMPAGNER L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE..... | p.16 |
| PRÉSERVER LA QUALITÉ ET LA RICHESSE DES MILIEUX AQUATIQUES | p.18 |
| SOUTENIR L'ENGAGEMENT DES COLLECTIVITÉS..... | p.20 |
| ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES LES PLUS FRAGILES..... | p.22 |
| CONTRIBUER AUX ACTIONS DES INDUSTRIELS..... | p.24 |
| FAVORISER LES PRATIQUES AGRICOLES POUR LA QUALITÉ DE L'EAU | p.26 |
| PROMOUVOIR UNE GESTION QUANTITATIVE DURABLE..... | p.28 |
| LES REDEVANCES | p.32 |
| Une justice fiscale étroitement contrôlée | |
| LA GOUVERNANCE LOCALE | p.34 |
| Deux SAGE approuvés | |
| LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE | p.36 |
| Programme Rhin 2040 adopté | |
| LA COOPÉRATION INTERNATIONALE | p.38 |
| Une solidarité pour un accès à l'eau pour tous | |
| LA SENSIBILISATION | p.41 |
| Sensibiliser les acteurs de l'eau et les citoyens | |
| LA CONNAISSANCE | p.44 |
| La question de la disponibilité de l'eau, sujet de plusieurs études | |
| LES MOYENS HUMAINS | p.48 |
| LE BILAN FINANCIER | p.51 |



Nicolas Forray,
président du Conseil
d'administration
de l'agence de l'eau
Rhin-Meuse

L'année 2020 restera pour tous, et pour l'agence de l'eau Rhin-Meuse, une année particulière. La crise sanitaire et les deux confinements ont profondément marqué l'institution.

La dématérialisation des procédures a permis d'assurer l'instruction des dossiers et le versement des aides, mais l'interaction sur le terrain avec les maîtres d'ouvrage s'en est trouvée fortement altérée.

Plusieurs conseils d'administration se sont tenus à distance sans compromettre ni le débat ni les décisions à prendre pour accompagner nos partenaires, et contribuer à la relance de l'économie tout en veillant concomitamment à l'amélioration de la qualité des cours d'eau.

Si l'année qui commence est pleine d'incertitudes, les personnels ont marqué leur engagement pour l'avenir, mais aussi leur volonté de faire de l'agence de l'eau un incitateur puissant de la reconquête de la qualité des eaux et du bon fonctionnement des écosystèmes. La recherche de consensus ambitieux pour débloquer des situations complexes comme la surexploitation de la nappe à Vittel, la pollution de la nappe d'Alsace par les produits phytosanitaires a été un des points forts de l'année.

Je tiens également à saluer l'implication des membres du Conseil d'administration qui à travers les décisions adoptées, le plus souvent à l'unanimité, ont toujours porté haut les principes de responsabilité et solidarité dans le souci de l'intérêt commun. Je les en remercie sincèrement.



Josiane Chevalier,
préfète de Région,
*nommée présidente du Conseil
d'administration en février 2021*

À la lecture de ce rapport, vous constaterez l'importance et la diversité des sujets qui ont mobilisé le Conseil d'administration en 2020. Une tâche immense nous attend encore en 2021 pour contribuer activement au plan de relance national de transition écologique. Je sais que je pourrai compter sur la dynamique qui a été engagée et sur l'engagement des personnels et des partenaires de l'agence de l'eau pour répondre à cette exigence. Je les en remercie par avance.



Marc Hoeltzel,
directeur général
de l'agence de l'eau
Rhin-Meuse

Du fait de la crise sanitaire, l'année 2020 a eu un impact considérable sur nos vies personnelles et professionnelles.

C'est pourquoi je tiens à saluer les efforts déployés par les équipes de l'agence de l'eau Rhin-Meuse pour assurer la continuité d'activité, rester à l'écoute, accompagner nos partenaires et faire avancer les projets structurants pour l'établissement tout en préparant l'avenir au travers d'appels à projets novateurs et d'un plan de relance ambitieux.

C'est un peu du principe de "résilience", cher à nos politiques publiques, qui s'est ici illustré !

Parmi les temps forts de cette année 2020, la déclinaison des priorités du 11^{ème} programme n'a pas fléchi de même que notre maîtrise budgétaire. La prise en compte du changement climatique trouve un écho opérationnel auprès des maîtres d'ouvrages, des avancées significatives sont constatées pour les 8 défis territoriaux, et les contrats de territoire "Eau et Climat" rencontrent leur public.

Le vote à l'unanimité du projet de plan de gestion des eaux, qui s'est déroulé dans un climat serein salué de tous les membres du Comité de bassin, a constitué une autre étape importante de l'année. Cette adoption a entériné une stratégie renforcée pour la qualité de l'eau et de la biodiversité, tout en tirant les enseignements des cycles précédents.

D'autres faits marquants ont jalonné cette année 2020, singuliers pour certains, stratégiques pour d'autres. Je vous laisse les découvrir au fil des pages de ce rapport d'activité.

2020, EN CHIFFRES

62%

C'EST LE POURCENTAGE DES AIDES ACCORDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU EN 2020 EN LIEN AVEC L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

175 096 m²

de surfaces désimperméabilisées ou déracordées du réseau public



80 MILLIONS D'EUROS MOBILISÉS

dans le cadre du plan d'accélération "Eau 2021" pour soutenir l'effort de reprise économique et accélérer la transition écologique des territoires



597 ha

de zones humides restaurées, entretenues ou acquises

et **24** OUVRAGES PRIORITAIRES RENDUS FRANCHISSABLES en 2020

12

c'est le nombre de projets retenus dans le cadre du concours "eau et quartiers prioritaires de la politique de la ville"



1,4 Mm³

de nouvelles économies d'eau en 2020 réalisées par les collectivités et les industriels financées par l'agence de l'eau

91,5%

DES REDEVABLES ONT CHOISI LA TÉLÉ-DÉCLARATION EN 2020. Un pourcentage identique à 2019.

93,9%

c'est le pourcentage des réponses apportées dans un délai de 30 jours (délai de rigueur) aux demandes d'information arrivées à la Délégation à la Communication



96

PROJETS FINANCÉS EN 3 ANS EN FAVEUR DE LA TRAME VERTE ET BLEUE AVEC UNE CONTRIBUTION DE L'AGENCE DE L'EAU À HAUTEUR DE 43%

9,5 M€

 d'aides individuelles octroyées aux agriculteurs

en faveur de l'agriculture biologique et de mesures agro-environnementales et climatiques

2020, LES TEMPS FORTS



80 millions d'euros mobilisés pour la reprise de l'activité économique

À l'initiative du Comité de bassin et du Conseil d'administration, des décisions rapides ont été prises pour apporter des aides d'urgence, dans le contexte de la crise sanitaire (soutien des associations, problématique des boues d'épuration). Puis avant l'été une véritable stratégie a été adoptée en faveur de la reprise de l'activité économique en suscitant des travaux favorables à la relocalisation de l'emploi et à la transition écologique. Ainsi, le plan d'accélération "Eau 2021", un des leviers du plan gouvernemental "France Relance" a pu se déployer sur les territoires. Il a été composé à parité de mesures nouvelles ou de dispositions venant renforcer les actions prioritaires du programme d'intervention de l'agence de l'eau Rhin-Meuse. **Fin 2020, 13 millions d'euros étaient déjà débloqués au titre du plan d'accélération devant trouver sa pleine expansion en 2021.**



Plan Rhin vivant, la dynamique est lancée

Après une officialisation en décembre 2019, le Plan Rhin vivant a mobilisé une centaine d'acteurs réunis le 2 octobre 2020, à Saint-Louis (68). Ils ont pu échanger et témoigner de leurs propres retours d'expérience. Cette journée a permis de mettre en évidence : la forte valeur ajoutée de la renaturation d'un fleuve tel que le Rhin, les freins et facteurs de réussite des actions réalisées ou en cours de réalisation, la compatibilité entre préservation/protection d'espaces naturels et accueil du public, l'intérêt et la nécessité de déployer une communication dédiée en appui au réseau d'acteurs, la disponibilité de crédits budgétaires pour mener à bien des travaux d'envergure.

Une concertation nationale

Des échanges réguliers ont eu lieu avec la Ministre ou la secrétaire d'Etat et les directeurs généraux des agences de l'eau en particulier dans le cadre de l'élaboration du plan "France relance".



Premiers lauréats "Territoires engagés pour la nature" Grand Est

6 collectivités ont ainsi été récompensées par le collectif régional en faveur de la biodiversité dont l'agence de l'eau Rhin-Meuse est un des partenaires. Cette distinction vise à soutenir et amplifier les dynamiques à l'œuvre dans les territoires et à engager durablement et efficacement les collectivités en faveur de la biodiversité. Les 6 récipiendaires de cette première édition organisée le 25 septembre au Parc de Ste Croix (57) étaient : les communes de Bischoffsheim (67), de Muttersholtz (67), de Saint-Louis (68), de Metz (57) et les communautés de communes de l'Argonne Ardennaise (08) et des Portes de Rosheim (67).



À la rencontre des exécutifs municipaux



À l'issue des élections municipales et intercommunales, l'agence de l'eau Rhin-Meuse a attaché une importance à une prise de contact rapide et personnalisée avec les nouveaux exécutifs. Ces entretiens ont permis de confronter les priorités d'intervention, de présenter l'ensemble de l'offre de services de l'agence de l'eau répondant aux enjeux des différents territoires, et d'aborder les opportunités offertes par le plan de relance.

Reconduction du partenariat avec les fédérations de pêche



Partenaires historiques de l'agence de l'eau Rhin-Meuse, les fédérations de pêche départementales et l'union des fédérations départementales ont entériné l'accord cadre de partenariat (2019-2024) les liant à l'office français de la biodiversité et à l'agence de l'eau Rhin-Meuse. Parmi les objectifs de ce partenariat, on retrouve l'amélioration de la connaissance territoriale à vocation opérationnelle, l'animation et la sensibilisation de maîtres d'ouvrage potentiels pour l'émergence d'opérations de restauration des milieux aquatiques, la participation et/ou la réalisation d'études et/ou de travaux relatifs à la restauration de la continuité écologique.

Continuité de service assurée

Grâce à l'équipement de l'ensemble du personnel en poste de travail mobile et à une architecture informatique permettant d'accéder aux applicatifs métiers à distance, les équipes de l'agence de l'eau ont pu assurer une continuité de service comprise pendant les périodes de confinement. L'établissement a ainsi porté une attention particulière à rester en contact et à l'écoute de ses interlocuteurs : maîtres d'ouvrages, redevables, fournisseurs, prestataires, partenaires et services de l'État...



LES INSTANCES DE BASSIN

Le projet de plan de gestion des eaux sera soumis à la consultation du public.

LES INSTANCES DE BASSIN

Le Comité de bassin Rhin-Meuse est composé de 100 membres (40 représentants des collectivités) ; 40 usagers de l'eau (industriels, agriculteurs, pêcheurs, associations), 20 représentants de l'État. Cette composition évoluera en 2021 lors de l'installation de la nouvelle assemblée (lire page 13).



Début 2020, signature du contrat d'objectifs et de performance (2019-2024) entre le Ministère de la Transition écologique et l'agence de l'eau Rhin-Meuse en présence d'Emmanuelle Wargon, Secrétaire d'État ; Claude Gaillard, Président du Comité de bassin Rhin-Meuse ; Bernard Ingwiller, Vice-président du Conseil d'administration de l'agence de l'eau Rhin-Meuse et Marc Hoeltzel, Directeur général de l'agence de l'eau Rhin-Meuse

Également appelé "Parlement de l'eau", le Comité de bassin organise la concertation et la solidarité entre tous les acteurs de l'eau de son territoire à travers l'élaboration d'une politique de gestion et d'aménagement de l'eau et des milieux aquatiques.

En 2020, le Comité de bassin s'est réuni 3 fois, inaugurant des séances en visioconférence.

Les procès-verbaux et les délibérations du Comité de bassin sont accessibles au public sur www.eau-rhin-meuse.fr

LE COMITÉ DE BASSIN RHIN-MEUSE ADOPTE à l'unanimité le projet de plan de gestion des eaux 2022-2027

Après plus de 18 mois d'élaboration, **ce vote a constitué une étape clé** pour le document de planification placé sous la responsabilité du Comité de bassin. Le plan de gestion des eaux fait autorité en matière de mise en œuvre de la politique de l'eau et porte l'engagement juridique de la France au regard de la Directive cadre européenne sur l'eau. Structuré autour de 6 grands enjeux (eau et santé, eau et pollution, eau et rareté, eau, nature et biodiversité, eau et gouvernance, eau et aménagement du territoire), **cette actualisation met l'accent sur deux marqueurs forts : le changement climatique et la gestion quantitative** pour lesquels le Comité de bassin a souhaité renforcer les dispositions existantes, voire en proposer de nouvelles afin d'encadrer certaines pratiques pour qu'elles soient compatibles avec les ressources en eau.

Ce vote a aussi entériné les ambitions environnementales fixées pour 2027 (échéance européenne). Parmi elles, **le bon état écologique attendu pour au moins 46%** des masses d'eau (tout ou partie des quelques **7 500 kilomètres** des cours d'eau du bassin Rhin-Meuse) soit 20 points de plus que la situation actuelle. La cible pour le bon état chimique des eaux de surface a été fixée à 73% et 69% pour les eaux souterraines.

L'atteinte de ces objectifs nécessitera la mobilisation de 1,6 milliard d'euros. Les leviers identifiés : incitation financière (notamment aides de l'agence de l'eau pour réaliser les travaux), volet réglementaire (lois, autorisations/contrôles) et mobilisation des maîtres d'ouvrage.

Avant son adoption définitive, **le projet de plan de gestion va être présenté et soumis aux citoyens**, aux acteurs locaux et internationaux au cours du 1^{er} semestre 2021, conjointement à la mise en consultation du plan de gestion des risques d'inondation pour lequel le Comité de bassin a également émis un avis favorable.



Claude Gaillard,
Président du Comité
de bassin Rhin-Meuse

Claude Gaillard

Nous avons su proposer des mesures d'accompagnement exceptionnelles pour mobiliser au plus vite les nouveaux exécutifs municipaux et communautaires.

2020 résonne dans tous les esprits comme une année hors norme.

Aussi je me félicite que les débats et les décisions du Comité de bassin aient été à la hauteur des circonstances.

Je salue tout d'abord l'engagement de toutes les forces vives pour surmonter les contraintes de la crise sanitaire et faire vivre de manière ininterrompue ce "parlement de l'eau". La concertation et les arbitrages patiemment construits depuis deux années ont permis de garder le cap lors de l'adoption d'un plan de gestion des eaux (SDAGE) ambitieux, dans une belle unanimité. L'objectif assigné par la Ministre de la Transition Ecologique de viser un gain de 20 points en termes de masse d'eau en bon état écologique est atteint.

Je retiens aussi la volonté de tous les membres du Comité de bassin de faire jouer au secteur de l'eau un rôle actif dans la relance économique. Défi technique, défi budgétaire mais avant tout un défi calendaire : être en mesure de proposer un panel de mesures d'accompagnement exceptionnelles avant l'été pour mobiliser au plus vite les nouveaux exécutifs municipaux et communautaires.

Le pari était de faire de l'eau un des premiers enjeux écologiques et climatiques de leur feuille de route politique et contribuer ainsi à la reprise d'activité attendue par tous. Le gouvernement a confirmé les vertus de nos politiques d'intervention en mandatant les agences de l'eau comme opérateurs du plan de relance national, dont la déclinaison a été adoptée par le Comité de bassin du 4 décembre 2020.

Cette fin de mandat pour notre assemblée fut donc intense et couronnée de succès grâce à l'engagement indéfectible de bon nombre de membres sortants. Je tiens à les en remercier au nom de toute la communauté de l'eau.

Cette mobilisation fixe le niveau d'ambition pour le Comité de bassin nouvellement installé le 5 février 2021, que je suis fier de présider une nouvelle fois. Je crois en cette démocratie participative particulière et en la force d'une collégialité diverse par ses sensibilités mais invariablement unie quand il s'agit de prendre des décisions courageuses et fortes. Les nouvelles instances de bassin sauront - je n'ai aucun doute - relever les défis multiples qui se présenteront en cette année 2021 qui s'annonce pleine de promesses mais aussi d'incertitudes.

Protocole signé pour la nappe des GTI

Fortement impliqué dans la résolution de cet enjeu majeur pour le bassin Rhin-Meuse - à savoir le retour à l'équilibre de la nappe des Grès du Trias inférieur (secteur de Vittel, 88), le Comité de bassin a interpellé début 2020 l'ensemble des parties prenantes pour qu'un engagement formel soit pris. Il s'agit de tenir les objectifs consignés dans le plan de gestion des eaux (lire p.11) avec une échéance non dérogatoire de retour à l'équilibre fixée en 2027. L'issue a été trouvée lors de la Commission locale de l'eau début octobre avec la signature du protocole proposé un an plus tôt. Ce protocole engage les signataires volontaires (Nestlé Waters, le Conseil départemental, les communes de Vittel et de Contrexéville, la fromagerie l'Ermitage et le syndicat de l'eau de Bulgnéville) à réduire de façon drastique la consommation de l'eau. Ces engagements qui passeront par des investissements seront traduits concrètement dans un contrat de territoire "Eau et Climat" signé avec l'agence de l'eau Rhin-Meuse.

Des instances de bassin renouvelées

Initialement prévue en décembre 2020, l'installation du nouveau Comité de bassin est intervenue le 5 février 2021. La nouvelle gouvernance ainsi que les modalités de désignation ont été présentées à plusieurs reprises courant 2020 afin d'explicitier les termes du décret régissant la procédure de renouvellement. Les nouveautés introduites ont concerné la parité et la composition des différents collèges désormais au nombre de 4 : collectivités territoriales (40 membres), usagers non économiques (nouveau collège / 20 membres), usagers économiques (20) et services de l'État (20). Ce nouvel équilibre se reportera également sur le Conseil d'administration.

À l'occasion de ce temps fort, une refonte des commissions de travail attachées au Comité de bassin a été menée en particulier pour tenir compte d'enjeux prégnants. Ainsi, 3 nouvelles commissions ont été créées portant sur la prévention des inondations, le partage des ressources en eau et la question de l'eau et de l'urbanisme.

Cette nouvelle gouvernance se mettra en place dès les premiers mois de 2021 sous la présidence de Claude Gaillard, réélu président du Comité de bassin, et de Josiane Chevalier, préfète de Région, nommée présidente du Conseil d'administration.



Christian Guirlinger,
Président de la Commission
planification (2020)

Christian Guirlinger

Une démarche d'élaboration concertée

L'actualisation du plan de gestion des eaux a bénéficié d'un large processus de concertation avec plus de 150 acteurs impliqués. Cette dynamique a permis de partager une diversité de points de vue, de tirer les enseignements de nombreux retours d'expérience, d'appréhender de nouvelles problématiques sur la base des connaissances actuelles.

C'est ce travail couplé à l'implication des participants et à l'appui des équipes de l'agence de l'eau qui a permis de mettre sur la table un projet à la fois ambitieux, réaliste et équilibré.

Il s'agit de la dernière étape de mise en œuvre de la Directive cadre européenne adoptée il y a 20 ans. Notre responsabilité est collective avec une forte inconnue que constitue le changement climatique.

LES AIDES



Le 11^{ème} programme de l'agence de l'eau, accélérateur de la transition écologique.



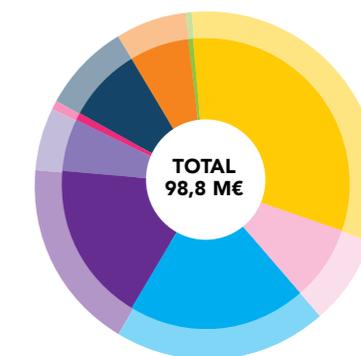
L'instruction et la liquidation des aides ont été assurées de manière continue, même en période de confinement.

En 2020, l'agence de l'eau Rhin-Meuse a accordé 98,8 millions d'euros d'aides en instruisant plus de 1 500 dossiers. Dans un contexte de pandémie ayant entraîné des confinements successifs, le ralentissement voire l'arrêt temporaire de l'activité économique, les équipes de l'agence de l'eau Rhin-Meuse ont assuré une pleine continuité d'activité. Grâce à Rivage, plateforme dématérialisée pour la gestion des demandes d'aides et un lien assidu avec les partenaires, les dossiers ont été traités au fil de l'eau. Ainsi, dans le respect du calendrier annuel, une commission des aides financières dématérialisée a été organisée fin juin délibérant l'octroi de 14 millions d'euros d'aides, suivie de 2 autres à l'automne.

Le même dynamisme a été déployé pour faire connaître auprès des maîtres d'ouvrages les évolutions exceptionnelles proposées dans le cadre du plan d'accélération "Eau 2021", intégrant les premières mesures d'urgence prises dès le printemps et constituant le volet "eau" du plan "France Relance" porté par les agences de l'eau. Les objectifs de l'agence de l'eau étaient d'accroître les moyens d'actions donnés aux priorités du 11^{ème} programme d'intervention (2019-2024) pour l'atteinte du bon état des eaux, et de soutenir la relance économique à l'échelle du bassin Rhin-Meuse.

Malgré le caractère inédit de cette année 2020, l'agence de l'eau Rhin-Meuse est restée à l'écoute de ses partenaires, sans perdre de vue l'ambition de son programme d'intervention pour prévenir les crises tant sanitaires que climatiques.

Répartition des aides sur l'année 2020



- 31,3 M€**
Pollution domestique (assainissement + primes)
- 8,4 M€**
Gestion du temps de pluie
- 19,8 M€**
Restauration des milieux aquatiques et de la biodiversité
- 17,5 M€**
Lutte contre les pollutions diffuses - Protection de la ressource en eau (dont captages)
- 5,7 M€**
Lutte contre les pollutions industrielles
- 1 M€**
Gestion quantitative de la ressource - Économies d'eau
- 8 M€**
Alimentation en eau potable
- 6,6 M€**
Dépenses de soutien (études, connaissance environnementale, actions internationales, communication, éducation à l'environnement)
- 0,5 M€**
Animation et gestion locale

LES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE

en progression

Enjeu phare du 11^{ème} programme d'intervention de l'agence de l'eau Rhin-Meuse, et marqueur fort du futur plan de gestion des eaux 2022-2027 (lire page 11), **l'adaptation au changement climatique tient la part belle : 62% des aides attribuées par l'agence de l'eau en 2020 (contre 47% en 2019) lui sont consacrés.** Au premier rang de ces actions se trouvent les solutions fondées sur la nature dont l'objectif est de protéger, restaurer et gérer de manière durable les écosystèmes aquatiques de façon à favoriser leur capacité de résilience. **L'agence de l'eau a ainsi consacré 27 millions d'euros en 2020, soit 10 millions d'euros de plus qu'en 2019.** Viennent ensuite les actions pour faire face à la raréfaction des ressources en eau en qualité et quantité (avec une stratégie spécifique pour le massif vosgien), à l'assèchement des sols et pour prévenir les événements extrêmes. **Par exemple, face aux coulées d'eaux boueuses** qui se manifestent désormais sur des secteurs épargnés jusqu'à présent, **l'agence de l'eau Rhin-Meuse a financé des études diagnostics, des travaux et des actions d'animations** pour un montant de 650 000 euros. À ce titre, la communauté de communes de Cattenom et environs (57) a renforcé son maillage écologique grâce à la plantation de 8,8 km de haies.

C'est donc **tout un panel de solutions qu'accompagne** avec conviction **l'agence de l'eau Rhin-Meuse** constituant le socle de l'adaptation dans le domaine de l'eau pour lever les facteurs de vulnérabilité des territoires.

Les contrats de territoire "Eau et climat", fer de lance de la dynamique

5 contrats ont été entérinés en 2020. Nouvel outil de contractualisation proposé par l'agence de l'eau Rhin-Meuse depuis une année, le contrat de territoire est un trait d'union entre les priorités de l'établissement et celles des EPCI cibles. Il intègre une logique de dépassement grâce à l'approche proposée à 360°. Les actions en faveur de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique figurent en bonne place. Elles s'illustrent de manière différenciée selon les territoires. Dans le Sud Alsace, où 4 contrats ont été signés en 2020 scellant une collaboration inédite amont aval, les collectivités ont souhaité s'investir sur des actions facilitant une transition agricole vers des productions à bas niveau d'impact ou à forte valeur environnementale.



Le contrat signé pour le territoire des 3 Frontières (68) concerne 80 000 habitants des 40 communes de Saint-Louis Agglomération.

Elles se sont également engagées à accroître les aménagements favorisant l'infiltration des eaux de pluie, à mener des programmes d'économies d'eau et de lutte contre l'érosion de la biodiversité. Plus au nord, sur le secteur du Kochersberg (67), les signataires portent leur attention sur les coulées d'eaux boueuses, et la renaturation des milieux aquatiques.

L'agence de l'eau financeur majeur des projets de prévention des crues

Le bassin Rhin-Meuse compte 10 PAPI (programmes d'actions de prévention des inondations). Les approches préventives qui se développent de plus en plus dans ces programmes croisent les politiques d'intervention historiques de l'agence de l'eau Rhin-Meuse en termes de restauration de cours d'eau, mais également de préservation des espaces prairiaux ou encore de lutte contre l'imperméabilisation des espaces urbains. Ainsi en 2020, **l'agence de l'eau Rhin-Meuse a accordé 2,5 millions d'euros pour des opérations de gestion des milieux aquatiques sur tous les secteurs concernés par un PAPI.**

Visite de l'étang renaturé de Seppois-le-Haut (68). La préservation de la vie des sols et la reconquête de la fonctionnalité des milieux aquatiques est au cœur des contrats de territoire signés avec la communauté de communes Sundgau, Sud Alsace Largue, l'Épage Largue et Rivières de Haute Alsace.



POINT DE VUE



Alain Salvi, Président du Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine

Alain Salvi

Un bail emphytéotique de 99 ans

Au cœur du Parc naturel régional de Lorraine, les étangs de Lachaussée (55) constituent une zone humide remarquable classée en Réserve naturelle régionale, avec la présence d'une faune et d'une flore aussi importantes que variées. Le Conservatoire en possède aujourd'hui la maîtrise foncière suite à la signature d'un bail emphytéotique de 99 ans avec l'Établissement public foncier de Lorraine. Grâce au soutien financier de l'agence de l'eau Rhin-Meuse, nous sommes aujourd'hui gestionnaires de près de 650 hectares. Nous allons pouvoir ainsi faire perdurer notre action de préservation et de protection environnementale concourant à l'adaptation au changement climatique. Plusieurs leviers sont activés à cet effet : conservation des prairies pièges à carbone, préservation de la biodiversité et développement de filières à bas niveau d'impact qui s'illustrent déjà par la présence d'un agriculteur bio et par le maintien d'une pisciculture extensive confiée à l'Association des Paralysés de France - France Handicap.

Chiffres

62%

c'est le pourcentage des aides consacrées par l'agence de l'eau aux actions en faveur de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique en 2020

27 M€

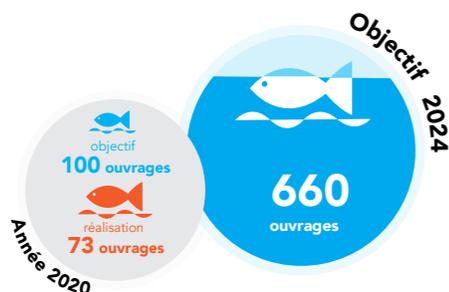
engagés sur des solutions fondées sur la nature en 2020

15 à 20%

c'est la baisse moyenne constatée des débits d'étiage depuis les années 2000

UNE DYNAMIQUE DE PROTECTION ET PRÉSERVATION toujours présente

Rendre franchissables les ouvrages construits en travers des cours d'eau.



Encourager la restauration morphologique des cours d'eau.



Dans le domaine de la préservation de la biodiversité et de la restauration de la fonctionnalité des écosystèmes, le bilan 2020 reste mitigé avec des résultats, bien que supérieurs à 2019, en deçà des objectifs. L'explication se trouve dans la durée des procédures administratives et la crise sanitaire qui ont ralenti la réalisation effective des travaux. En revanche, l'objectif global de préservation et/ou d'acquisition des zones humides a été quasiment atteint (92%). **Au total, ce sont 374 opérations qui ont été engagées en 2020 pour 20 M€ d'aides.**



Projet d'agroforesterie PROJ'HAIES soutenu par l'agence de l'eau Rhin-Meuse et la chambre d'agriculture de la Moselle à Ogy (57), plantation de haies (3,3 km), semis de bandes enherbées, mise en place de couverts d'intercultures diversifiés (4 ha) afin de réduire l'utilisation des pesticides et offrir des milieux favorables aux auxiliaires des cultures et aux pollinisateurs.

Préservation de la biodiversité : des résultats concrets

La gouvernance régionale, représentée par le collectif constitué de la Région Grand Est, de la DREAL, de l'OFB et des agences de l'eau Rhin-Meuse, Rhône-Méditerranée Corse et Seine-Normandie, propose une stratégie d'ensemble de préservation de la biodiversité qui porte ses fruits et permet d'optimiser les financements. Le dispositif d'appel à manifestation Trames Verte et Bleue déployé depuis 2017 en est un parfait exemple. Les projets soutenus sont cohérents et présentent des résultats et effets positifs au regard des enjeux stratégiques : 75% intègrent une composante concrète de restauration des continuités écologiques, 62% ciblent les milieux ouverts et 40% les milieux aquatiques et humides. D'ailleurs, les premiers résultats sont déjà observables : 128 km de haies/bosquets et 4 671 arbres plantés, 72 km de bandes enherbées et fleuries, 206 ha de surfaces acquises, 189 mares créées... **Au total, 96 projets ont été soutenus de 2017 à 2020 pour un montant total d'aides de 13,5 M€ dont 43% subventionnés par l'agence de l'eau Rhin-Meuse.**

La dynamique en faveur de la biodiversité passe également par la connaissance. La première publication de l'Observatoire régional est parue en fin d'année, marquant l'aboutissement d'un travail complet de structuration des données en partenariat avec l'office des données naturalistes du Grand Est (Odonat). D'autres publications, à rythme régulier, sont attendues.



Le Plan Rhin vivant a enclenché sa dynamique

Défi majeur du 11^{ème} programme, le Plan Rhin vivant s'est enrichi, depuis sa signature en décembre 2019, de nouveaux signataires et compte désormais 14 partenaires. Pour 2021, des discussions sont déjà engagées auprès d'une dizaine de nouveaux acteurs potentiels. Une douzaine de projets en phase d'étude sont lancés tout le long des 100 km linéaires du Rhin à renaturer pour un montant aidé d'environ 2 M€. Parmi elle, l'étude Rhinassance est à citer. Il s'agit de la renaturation du Rhin et de ses milieux alluviaux de part et d'autre de la frontière : dans la réserve naturelle du Taubergiessen (Allemagne) et sur l'île de Rhinau (France). Les effets du changement climatique et du potentiel d'amélioration de l'offre de loisirs de proximité sont des dimensions prises en compte dans la réflexion. 2021 se profile avec une volonté de tisser de nouveaux liens entre la population et le fleuve et verra le plan se doter d'une identité visuelle et d'un plan de communication.

POINT DE VUE



Michel Balay, Président de la Fédération pour la pêche et la protection des milieux aquatiques des Vosges (88)

Michel Balay
3 réalisations pour des impacts démultipliés

La fédération de pêche des Vosges a débuté un programme d'actions global de reconquête des ruisseaux de tête de bassin de la Meurthe et de la Moselle, cours d'eau à l'équilibre fragile. La stratégie d'intervention avancée tient compte des impacts des ouvrages et de la mobilisation des partenaires. Par exemple, le projet de rétablissement de la continuité écologique sur le ruisseau de la Goute de la Maix à Vexaincourt consiste à intervenir sur 6 ouvrages. À Plainfaing, l'ouvrage transversal présent sur la Meurthe sera enlevé tout en conservant l'alimentation en eau de l'étang et permettant la désartificialisation de la berge en rive gauche actuellement en parement béton.

Ces programmes représentent un montant de travaux de 410 808 € subventionnés à hauteur de 100% par l'agence de l'eau.

Chiffres

20 M€

ont été attribués pour la préservation des milieux aquatiques et la reconquête de la biodiversité en 2020.

182 km

de cours d'eau ont été restaurés ou renaturés en 2020.

24 ouvrages

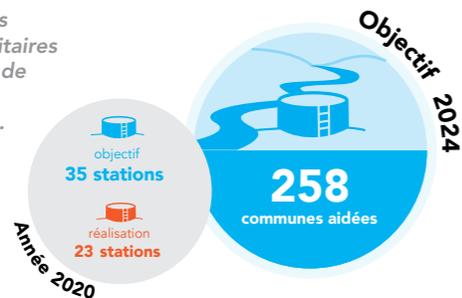
(liste 2 recensant les ouvrages prioritaires) ont été rendus franchissables pour rétablir la continuité écologique en 2020.

597 ha

de zones humides restaurées, acquises ou entretenues en 2020

PLAN TRIENNAL D'ASSAINISSEMENT AU RENDEZ-VOUS et plein essor de l'eau dans la ville

Accompagner les communes prioritaires pour la création de leur système d'assainissement.



Le plan triennal d'assainissement voté en 2018 et qui s'est achevé cette année, **aura mobilisé quelque 88 millions d'euros sur 3 ans** et bénéficié à 112 maîtres d'ouvrages. Ce programme aura permis de flécher les projets prioritaires pour l'atteinte du bon état des eaux. Sur les deux dernières années du plan, 18,6 millions d'euros ont été consacrés à des projets situés en zone de revitalisation rurale et/ou zone de montagne pour la mise en place d'un premier équipement d'assainissement, soit environ 35% du budget. La priorisation de l'assainissement se poursuit dans le cadre des plans d'actions opérationnels territorialisés (PAOT) partagés avec les services de l'État.

Le retour de la nature en ville s'amplifie

La gestion intégrée de l'eau en ville et la désimperméabilisation sont le premier levier pour la végétalisation des zones urbaines et le retour de la nature en ville. L'année 2020 confirme les bons résultats observés en 2019, avec **175 000 m² de surfaces désimperméabilisées ou déracordées du réseau public**. Les montants d'aides attribués à ces actions préventives sont en hausse (**2,5 M€**) et près de **60% des surfaces réaménagées** de la "ville perméable" le sont par des **solutions fondées sur la nature** (noues, jardins de pluies, toitures végétalisées...).

Les actions proactives de l'agence de l'eau Rhin-Meuse, accompagnée pour la première année par l'association ADOPTA, prestataire spécialisé, portent leurs fruits auprès des nouvelles équipes municipales, portées par un besoin de nature en ville plébiscité après le confinement. Cette dynamique s'est notamment traduite par **l'appui et l'expertise technique sur plus de 60 projets**, la production d'outils méthodologiques, la formation d'une dizaine de collectivités et services...

Ces changements de pratiques sont amplifiés par l'entrée en application de la nouvelle doctrine pluviale régionale Grand Est, coanimée par l'agence de l'eau Rhin-Meuse.

Les interventions liées à l'aménagement urbain ont poursuivi leur croissance et leur diversification, avec en particulier des projets portés par de nouveaux maîtres d'ouvrages (35 projets sur 37 en 2020) et un développement des projets portés par des acteurs économiques (aménageurs privés, bailleurs sociaux, industriels ou artisans).

Traitement des boues à la station d'épuration de Ramonchamps (88).
Camion citerne transportant le lait de chaux



Crise sanitaire et épandage des boues d'épuration

Conséquence de la crise sanitaire, l'épandage agricole des boues d'épuration a été suspendu pour les stations d'épuration urbaine ou industrielle recevant des effluents, potentiellement contaminés, à l'exception des filières dites "hygiénisantes". Face à l'urgence pour les producteurs impactés et dont les capacités de stockage allaient être saturées, un accompagnement financier adapté a été déployé et une enveloppe de 6 millions d'euros votée par le conseil d'administration. Un taux d'aide de 50% est accordé sur les coûts de référence des filières alternatives pouvant être mobilisées (surcharge des boues sur la filière existante, chaulage dans le silo in situ, déshydratation mobile et chaulage avant épandage, ...). Cette aide exceptionnelle visait à couvrir le surcoût d'exploitation. **62 aides ont été accordées pour un montant de près de 800 000 euros.**



Opération cour d'école, bulle nature

L'agence de l'eau a proposé aux collectivités de rendre les cours d'écoles plus verts, plus agréables et confortables notamment en périodes de fortes chaleurs. Il s'agit de permettre l'infiltration de l'eau de pluie pour nourrir la végétation et les sols, de désimperméabiliser les sols, de mettre la nature à la portée des enfants, de proposer un espace pédagogique grandeur nature (potagers, arbres fruitiers...).

POINT DE VUE



Bernard Blaimont,
Président de la
Communauté de
Communes des Crêtes
Préardennaises (08)

Bernard Blaimont

Des subventions incontournables

Le service assainissement de la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises regroupe 73 communes dont 30 dépendent de l'agence de l'eau Rhin-Meuse.

En 2013, dans le cadre d'une déclaration d'intérêt général, notre collectivité a bénéficié de subventions pour réhabiliter des dispositifs d'assainissement non collectif.

Ce soutien est également incontournable dans le cadre de l'assainissement collectif. Ces aides financières ont permis la création d'un réseau d'assainissement et d'une station d'épuration de type filtres plantés de roseaux sur les communes de Warnécourt et Evigny. Le plan triennal a octroyé à la commune de Launois sur Vence des subventions importantes de l'ordre de 60 à 70% pour la création d'un réseau de collecte et la création d'un filtre planté de roseaux de 730 équivalents-habitants.

Chiffres

23

nombre de stations de traitement des eaux usées aidées pour répondre aux objectifs environnementaux du SDAGE pour une capacité totale de 6 600 équivalents-habitants

175 096 m²

de surfaces désimperméabilisées ou déracordées du réseau public

12 M€

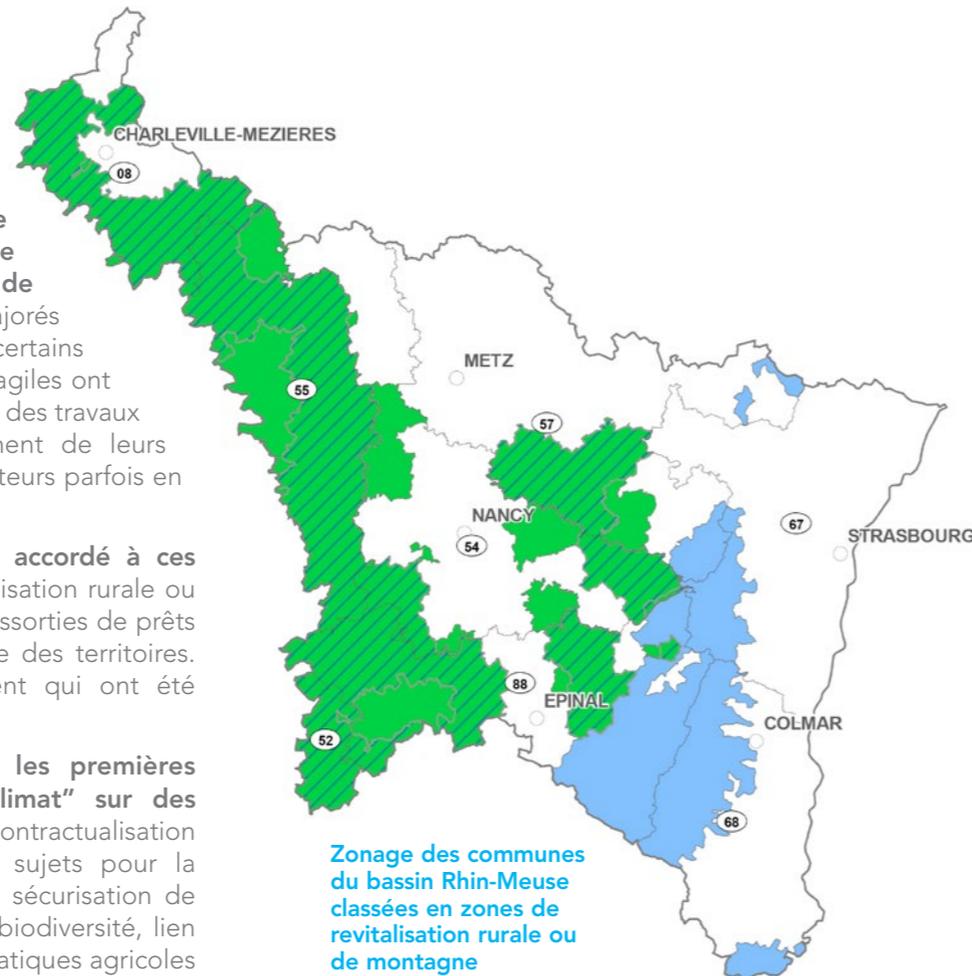
versés pour la prime de résultat en assainissement collectif (632 dossiers instruits)

LA PALETTE D'OUTILS S'ÉTOFFE pour soutenir les territoires les plus fragiles

La solidarité territoriale s'est imposée naturellement comme un principe fort lors de l'élaboration du plan de relance. Grâce à des taux d'aides majorés et un élargissement de l'accès à certains financements, les territoires les plus fragiles ont bénéficié d'opportunités notoires pour des travaux d'assainissement ou de renouvellement de leurs installations d'eau potable sur des secteurs parfois en déficit quantitatif.

En 2020, l'agence de l'eau a ainsi accordé à ces bénéficiaires situés en zone de revitalisation rurale ou zone de montagne **16,8 M€ d'aides** assorties de prêts à long terme proposés par la Banque des territoires. Ce sont des travaux d'assainissement qui ont été majoritairement financés.

L'année 2020 aura vu également les premières signatures de contrats "Eau et climat" sur des territoires ruraux (lire page 16). Cette contractualisation facilite un travail concerté sur des sujets pour la plupart nouveaux : économies d'eau, sécurisation de l'approvisionnement en eau potable, biodiversité, lien durable entre protection de l'eau et pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. Elle met également en lumière le rôle important des zones rurales comme territoires de développement de nouvelles filières agricoles locales en lien avec les zones de chalandise urbaines ou comme espaces de résilience...



Zonage des communes du bassin Rhin-Meuse classées en zones de revitalisation rurale ou de montagne

- Limites de département
- Communes classées ZRR au 1er juillet 2017
- Communes classées ZRR au 22 février 2018
- Zone Montagne



Eau et quartiers, un enjeu solidaire et écologique

En lançant ce 1^{er} concours "eau et quartiers prioritaires de la politique de la ville" destiné à accompagner des projets de requalification urbaine, l'agence de l'eau Rhin-Meuse a récompensé 12 lauréats. 60% des projets ont proposé des aménagements urbains (désimperméabilisation, gestion intégrée des eaux pluviales, jardins partagés, agriculture urbaine/périurbaine) et 1/3 des actions d'animation. L'agence de l'eau Rhin-Meuse a alloué une enveloppe de 2 M€ aux bénéficiaires (villes, associations et bailleurs sociaux) dont 5 d'entre eux se sont vus récompenser d'un prix par le jury : ville d'Epinal (88), Logiest (Metz, 57), ville de Woippy (57), Association Les Jardins de la Montagne verte (Strasbourg, 67), Eurométropole de Strasbourg (67).

En ciblant les quartiers prioritaires, l'agence de l'eau a démontré que "la nature en ville" peut être déclinée partout et permettre une reconexion avec la ville ; le tout en favorisant le lien social et les actions de sensibilisation et d'information. Fort de ce premier succès, l'opération sera renouvelée en 2021.

Chiffres

16,8 M€

engagés pour le renouvellement des installations d'eau potable et d'assainissement auprès des collectivités situées au sein des zones de revitalisation rurale ou d'un zonage équivalent (solidarité urbain/rural)

122

c'est le nombre de contrats de progrès aidés par l'agence de l'eau auprès de collectivités de taille moyenne faisant l'objet d'un retard d'investissement

POINT DE VUE



Jean-Pierre Raynaud,
Directeur général
de Logiest (57)

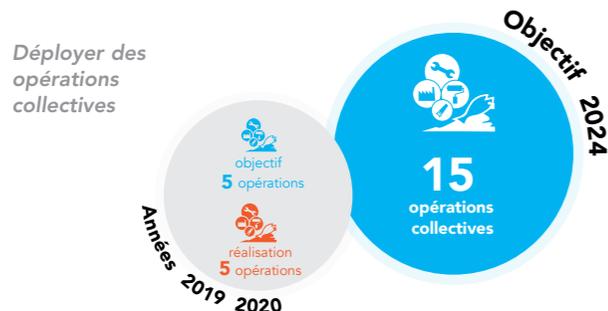
Jean-Pierre Raynaud

Un bailleur social, partenaire pour un projet de requalification à Metz (57)

Le projet présenté dans le cadre de l'appel à projet "eau et quartiers prioritaires de la politique de la ville" vise à être un îlot démonstrateur au sein de Logiest pour tester la démarche de gestion alternative des eaux pluviales qui est l'un des axes forts du projet d'entreprise Smart 2022. Nous souhaitons profiter de cette opportunité pour également désimperméabiliser le site et déracorder les eaux pluviales des immeubles et résidences mitoyennes. La requalification de ce quartier à Metz Nord est faite en collaboration avec la Ville de Metz et Metz Métropole dans le cadre du Nouveau Plan National de Rénovation Urbaine. Les habitants du quartier ont été associés au projet au travers d'ateliers participatifs et d'un questionnaire. Les travaux ont débuté en 2021 et des résultats sont dès à présent observables : les premiers des 300 arbres prévus sont déjà plantés.

LUTTER CONTRE LES POLLUTIONS TOXIQUES

au profit des milieux aquatiques



Ce sont plus de 5,6 M€ qui ont été attribués en 2020 à la lutte contre les pollutions issues des activités économiques et artisanales. Au total, 64 dossiers aidés, 49 pour la réduction et l'élimination de substances toxiques et 15 pour des économies d'eau.

Afin de maintenir la mobilisation sur la réduction des substances dangereuses d'origine industrielle, enjeu du futur plan de gestion des eaux, **une centaine d'industriels ont été contactés** par les services de la Dreal et de l'agence de l'eau Rhin-Meuse. L'objectif était double : rappel du cadre réglementaire, des objectifs de réduction et opportunités de financement offertes. Un premier bilan sera réalisé mi-2021.

Une démarche à 360° également pour les activités économiques

Afin d'interpeller les entreprises, artisans, industries... sur les impacts économiques du changement climatique et les inciter à agir, **l'agence de l'eau Rhin-Meuse leur a proposé un accompagnement personnalisé pour déployer des solutions concrètes.** Une vingtaine de dossiers ont déjà été instruits pour une enveloppe financière d'un montant de 8 M€ jusqu'à fin 2021. L'approche a été jugée intéressante car elle dépasse la simple problématique de la "réduction des pollutions" et ouvre d'autres points d'accroche pouvant faire sens : la réutilisation des eaux de pluie, le recyclage/réutilisation d'eaux traitées, la gestion à la source des eaux pluviales en privilégiant les solutions fondées sur la nature, les économies d'eau...

En complément, l'agence de l'eau Rhin-Meuse propose désormais une version "industrielle" de son contrat de territoire "Eau et Climat". En 2020, des discussions ont été engagées avec la brasserie La Licorne (67) et la fromagerie L'Ermitage (88) afin de co-construire des plans d'actions à long terme pour l'eau et la biodiversité sous tous leurs aspects.

Dreal : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Chiffres

114 kg

de substances prioritaires et dangereuses éliminés, issus des activités économiques, industrielles et artisanales

49 dossiers

ciblés sur l'élimination de substances prioritaires aidés en 2020 pour un montant d'aides de 2,4 M€

Industrie, innovation et substances : exemplarité et partage pour IRTM2P

La société IRTM2P exploite à Duppigheim (67) une installation pilote industrielle pour ses activités de traitement de surface. Elle a bénéficié en 2020 d'une aide de l'agence de l'eau de 271 000 € (soit 40% du montant des travaux) pour son projet ESTRAIME. Il vise à développer et à optimiser un procédé permettant de recycler les éléments métalliques présents dans les eaux usées. Les solutions ainsi épurées verront leur durée de vie fortement augmenter et les rejets dépourvus d'éléments indésirables. Ce projet a été retenu dans le cadre de l'appel à projets "innovation réduction/suppression des rejets de substances toxiques en industrie". En plus d'être un projet innovant en la matière, il représente aussi une démarche de transition écologique exemplaire par la régénération des bains, la récupération et la valorisation des métaux extraits et l'écoconception de la technologie. Le projet présente également un fort potentiel de duplication grâce à sa simplicité de mise en œuvre ; des industriels de différents secteurs ont déjà manifesté leur intérêt pour des essais.



Des aménagements en faveur des Trames vertes et bleues

La société Mauffrey à St Nabord (88) a bénéficié en 2020 de 2 aides de l'agence de l'eau (172 000 €) pour la végétalisation des toitures, la collecte et l'infiltration des eaux de toiture et pour des aménagements en faveur de la biodiversité.

POINT DE VUE



Amandine Amat,
Chargée de mission
Changement climatique et eau
CCI Alsace Eurométropole

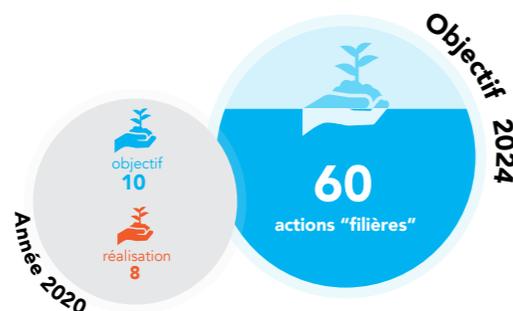
Amandine Amat

En appui aux enjeux locaux

Le dispositif mis en place en partenariat avec l'agence de l'eau cible des secteurs à enjeux et inclut les acteurs du territoire au-delà des seules PME-PMI, à savoir les collectivités ou associations. Nous venons à la rencontre des acteurs économiques et par session d'une vingtaine de participants, nous évoquons la biodiversité en entreprise, la prévention des inondations, les économies d'eau, la réduction des pollutions... Deux de ces rendez-vous ont été organisés en présentiel à Ueberstrass et à Hombourg à l'automne. Ils ont réuni 45 participants. C'est l'opportunité de la prise de contact, du premier niveau de sensibilisation en commentant des réalisations concrètes. S'en suit généralement des demandes d'accompagnement que prend en charge la CCI pour conseiller et orienter les projets qui seront financés par l'agence de l'eau. Une complémentarité appréciée ! Testé à titre expérimental en Alsace, le dispositif se généralisera sur le territoire lorrain en 2021.

RENFORCEMENT DE LA LUTTE contre les pollutions diffuses agricoles

Engager des actions (études, investissement) pour le développement des filières à bas niveau d'impact pour les ressources en eau.



En matière de réduction des pollutions diffuses d'origine agricole, l'action de l'agence de l'eau Rhin-Meuse s'est concentrée sur la protection des captages d'eau potable identifiés comme prioritaires. La dynamique, en la matière est réelle. **À fin 2020, l'agence de l'eau a accompagné la mise en place de plan d'actions sur 128 captages sur les 135 ciblés à fin 2024.**

Cet accompagnement se traduit par une offre de services qui s'est diversifiée avec pour objectif d'impliquer tous les acteurs, collectivités et agriculteurs. **Ces derniers ont bénéficié en 2020 de 9,5 M€ d'aides individuelles pour des pratiques agricoles les plus vertueuses d'un point de vue environnemental** : conversion à l'agriculture biologique, mesures agro-environnementales et climatiques...

La conversion à l'agriculture biologique constitue un des leviers phare déployé par l'agence de l'eau Rhin-Meuse, pour laquelle elle s'affiche comme le principal financeur. Depuis le début du 11^{ème} programme en 2019, l'agence de l'eau a ainsi consacré 15 M€, auxquels il faut ajouter 2 M€ pour des actions d'animation et des études financées dans le cadre de l'appel à manifestations "filières".

Le rôle des collectivités, est tout aussi central, pour l'enjeu de santé publique que représente la reconquête des captages d'eau potable. En complément des actions classiques d'animation et de sensibilisation menées auprès et en lien avec les agriculteurs d'un territoire donné, elles sont de plus en plus investies dans les démarches de développement de filières à bas niveau d'impact pour les ressources en eau. Sur les 3 éditions de l'appel à manifestation dédié (2018-2020), elles portent près de 30% des projets financés.

Cette implication des collectivités permet de trouver des solutions répondant aux enjeux du territoire dans une logique de pérennité, de concertation et d'innovation. Les premiers paiements pour services environnementaux réalisés en 2020 en sont un parfait exemple (lire encadré).

De manière globale, l'agence de l'eau aura accordé en 2020 17,5 M€ à sa politique de lutte contre la pollution d'origine agricole.



Paiements pour services environnementaux, 14 projets retenus

Créés par le plan biodiversité de 2018 à destination des agriculteurs, les paiements pour services environnementaux visent à valoriser et rémunérer les services environnementaux rendus liés à la restauration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques, la préservation de la biodiversité, la lutte contre les phénomènes d'érosion... **Les premières candidatures retenues, en 2020, pour le bassin Rhin-Meuse portent en majorité sur des études de préfiguration, toutes à l'initiative de collectivités.** Seul le syndicat des eaux de la région messine (57) a proposé une démarche opérationnelle qui vise à augmenter, sur le Rupt-de-Mad, les surfaces en cultures à bas niveau d'impact pour diminuer le recours aux intrants.

Le coût total des opérations recensé à l'examen des candidatures est estimé à 2,7 M€ bénéficiant d'une aide de l'agence de l'eau Rhin-Meuse à hauteur de 80% maximum pour les études.

Le projet de la construction d'un silo présenté par la SARL Des Grains Bio à Euville (55) a été retenu par l'agence de l'eau. Il s'agit de soutenir un outil de production d'un collectif de 5 agriculteurs (en agriculture biologique ou en conversion). 1/3 des surfaces cultivées par ces fermes se trouvent sur des zones à enjeux "eau". La construction de ce silo doit permettre aux agriculteurs d'améliorer et de sécuriser leurs débouchés des cultures tout en maintenant les surfaces en bio.



POINT DE VUE



Denis Nass, Maire de Gommersdorf (68), 1^{er} Vice-président de la Chambre d'agriculture Alsace

Denis Nass

Développer une agriculture résiliente

Depuis de nombreuses années, un collectif d'agriculteurs œuvre à la protection de la Largue et des ressources en eau du territoire par une meilleure utilisation des engrais et effluents d'élevage (43 communes ont ainsi été déclassées en 2015 de la zone vulnérable). Soucieux d'améliorer encore la maîtrise de leurs effluents d'élevages, 15 agriculteurs se sont regroupés pour construire deux unités de méthanisation qui entreront en fonction courant 2022. Les éleveurs ont naturellement pris part à l'appel à manifestation "Filières" de l'agence de l'eau et expérimenté des cultures à bas niveau d'intrant pour alimenter les digesteurs. Mais l'enjeu majeur de notre territoire est de préserver son élevage bovin. Nous savons que la disparition d'un éleveur entraîne son lot de retournement de prairies, l'augmentation des risques de coulées de boues et la dégradation de la qualité de l'eau. Le projet de la communauté de communes Sud Alsace Largue est de créer une marque "viande du Sundgau" élevée à l'herbe et qui pourra être mieux valorisée économiquement, tout en maintenant les exploitations en élevage et les surfaces en herbe.

Chiffres

128

captages dits

"prioritaires" identifiés dans le SDAGE sur lesquels un financement est apporté par l'agence de l'eau pour la mise en œuvre d'un plan d'actions

9,5 M€

pour des aides individuelles octroyées aux agriculteurs pour des mesures agro-environnementales et climatiques

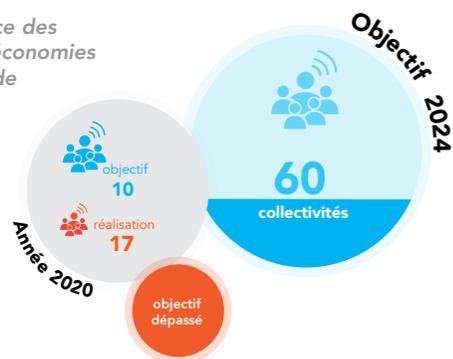
8 collectifs d'agriculteurs

(groupe "30 000") engagés dans une transition vers des systèmes agro-écologiques à faible dépendance en pesticides

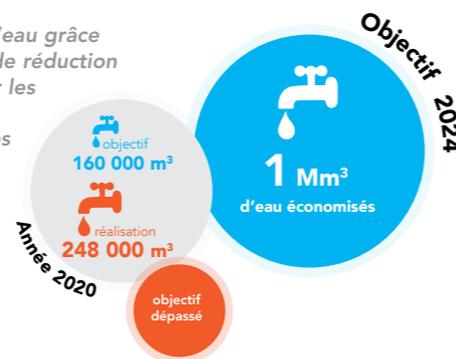
ÉCONOMISER LA RESSOURCE EN EAU

Collectivités et industriels prennent part à l'effort collectif

Mettre en place des démarches d'économies d'eau auprès de collectivités nouvellement mobilisées.



Économiser l'eau grâce aux travaux de réduction des fuites sur les collectivités exploitant des ressources fragiles.



L'enjeu "économiser et mieux partager les ressources en eau" reste un enjeu majeur du plan d'adaptation et d'atténuation au changement climatique du bassin Rhin-Meuse qui a pour objectif de réduire de 20% les prélèvements en eau en 2030.

En complément, l'agence de l'eau a pour ambition d'obtenir 0 pénurie à l'horizon 2024 avec un accompagnement personnalisé des collectivités les plus fragiles sur le plan quantitatif. Une liste de signalement millésimée 2020 met en évidence 225 entités sujettes à risque de pénuries d'eau récurrentes.

Afin d'avoir une vision plus précise de cette problématique, l'agence de l'eau et l'Agence régionale de santé Grand Est ont mené une enquête auprès de l'ensemble des collectivités en charge de la production et de la distribution d'eau potable au début de l'année 2020. 10 questions ont été posées pour affiner la connaissance sur les communes à risque, et apprécier les capacités de mise en œuvre de solutions préventives

et correctives. Les résultats montrent que les collectivités concernées par des pénuries d'eau, au-delà des actions immédiates réalisées (arrêt municipal, information sur les économies d'eau, réparation des fuites...) se projettent sur des travaux au premier rang desquels figurent l'interconnexion ou la rénovation des réseaux d'eau potable. Ces informations seront utilisées dans la programmation de travaux accompagnés financièrement par l'agence de l'eau Rhin-Meuse.

L'agence de l'eau Rhin-Meuse aura également consacré 2,9 M€ pour la gestion quantitative de la ressource en eau et autre économie d'eau correspondant à 1,4 million de m³ d'eau économisés. Aux côtés des investissements réalisés par les collectivités, 9 industriels ont pris part à l'effort collectif. **Les collectivités aidées en 2020 pour l'amélioration du rendement de leurs réseaux ont remplacé plus de 33 km de réseaux avec un objectif de volumes d'eau économisés estimé à 248 000 m³/an, ce qui est supérieur à la cible 2020 fixée à 150 000.**



Vers une économie d'eau de 46 000 m³/an

La brasserie Licorne (Bas-Rhin), spécialisée dans la fabrication de bières et de boissons énergisantes a décidé d'engager des moyens afin de réduire de façon conséquente les volumes d'eau qu'elle prélève. Le projet consiste à mettre en place un nouveau système de régulation des pasteurisateurs ainsi que des moyens de surveillance et de régulation au niveau de la station d'épuration pour optimiser la consommation en eau et mieux maîtriser les rejets. Un groupe "froid" est venu remplacer les tours aéroréfrigérantes ce qui a permis de supprimer les rejets de substances dangereuses issues des purges et économiser de l'eau. Grâce à la réduction du volume d'effluents produits et l'amélioration de la gestion des ouvrages, le fonctionnement de l'installation de méthanisation et de la station urbaine qui réceptionne les effluents prétraités sera amélioré. Ce projet, qui se concrétisera par la signature d'un contrat industriel "Eau et climat", permettra d'atteindre un niveau de protection de l'environnement supérieur aux normes de l'Union Européenne et favorisera la résilience de l'activité aux effets du changement climatique.

La préfiguration d'un observatoire hydrogéologique sur le territoire de la nappe des Grès du Trias inférieur (secteur de Vittel) doit permettre, à échéance de 2 ans, de disposer de données et d'analyses pour évaluer les pressions et leur impact sur les nappes du secteur. Le réseau de piézomètres et les indicateurs de prélèvements qui seront mis en place visent la gestion quantitative optimale pour recharger la nappe des GTI. Cet observatoire a été pris en compte et entériné lors du protocole d'accord avec les acteurs du territoire.

Chiffres

1,4 million de m³ d'eau économisés et substitués au travers des projets aidés par l'agence de l'eau

225 c'est le nombre de collectivités à risque de pénurie d'eau récurrente



POINT DE VUE



Alessandro Pasquini, président de Lucart France

Alessandro Pasquini

Nous allons réutiliser l'eau traitée

Lucart est une industrie familiale dans la production et la transformation de papier en produits éco-responsables pour le secteur de l'hygiène. Dans notre usine vosgienne, nous utilisons l'eau classiquement dans notre process de fabrication du papier. L'eau est ensuite restituée au milieu naturel après traitement sur la station d'épuration installée sur le site. Nous allons investir plus de 500 k€ pour améliorer le fonctionnement de celle-ci et ainsi obtenir une qualité de rejet stable bien en deçà des seuils règlementaires. L'atteinte de cet objectif permettra d'augmenter la part de réutilisation directe de l'eau en début de process en diminuant le rejet de 10%. Cette recirculation supplémentaire fera baisser d'autant la consommation en eau prélevée.

8 DÉFIS TERRITORIAUX, des avancées manifestes

Dans le cadre du 11^{ème} programme de l'agence de l'eau, 8 défis territoriaux ont été identifiés. Relevant de situations sensibles pour l'atteinte des obligations fixées par la Directive cadre sur l'eau, ils font l'objet d'une attention et d'un suivi particulier. Point d'avancement pour chacun des défis.

1 Nappe d'Alsace : la lutte contre les pollutions

Plus d'une vingtaine de collectivités se sont mobilisées pour la mise en œuvre de contrats de solutions sur les 19 captages prioritaires.

Onze contrats étaient en émergence ou validés ; l'ensemble devant être finalisé fin 2021. Un échange avec les organismes stockeurs a permis une première sensibilisation autour de conseils pour les cultures et rotations. À l'appui des outils proposés par les partenaires (appel à manifestation d'intérêt, paiements pour services environnementaux, obligations réelles environnementales, plan de compétitivité), les acteurs font évoluer leurs pratiques visant la réduction de l'utilisation des herbicides.

3 Sillon mosellan : reconquête de la qualité des eaux pour sécuriser l'approvisionnement en eau potable

Double problématique pour le sillon mosellan.

Tout d'abord pour réduire les apports de chlorures d'origine industrielle, la signature d'un contrat de recherche et développement est envisagé avec chacun des deux partenaires industriels. L'objectif est de réaliser des investissements entre 2023 et 2027, disposition conforme au projet de plan de gestion des eaux.

Sur la problématique agricole, un contrat de territoire "Eau et Climat" pour la qualité de l'eau du Rupt de Mad est en cours de finalisation. Négocié avec toutes les parties prenantes, il devrait déboucher sur l'élaboration de scénarios de transition agricole.

Parallèlement la Métropole du Grand Nancy envisage à court terme de renforcer la sécurisation de l'alimentation en eau potable.

2 Plan "Rhin Vivant" : restauration des fonctionnalités de 100 km de Rhin

Le projet peut compter sur un nombre croissant d'adhésions. La prise en charge par l'État, entérinée en 2020, du financement des passes à poissons sur les derniers ouvrages hydroélectriques va permettre de déployer davantage de crédits locaux à la mise en œuvre de ce plan. Un travail collaboratif franco-allemand est également lancé pour renaturer le fleuve. En parallèle, plusieurs contrats de territoire "Eau et Climat" signés ou en cours d'élaboration intègrent des actions du Plan Rhin vivant.

4 Après-guerre : connaître les impacts environnementaux

Au vu des études menées sur les différents secteurs identifiés, les risques pour l'alimentation en eau potable semblent limités. Ainsi, les enjeux sont pour l'instant plus circonscrits que ce qui pouvait être craint et les mesures nécessaires sont mises en place. Une veille en termes de connaissance reste de mise.

5 Bassins ferrifère et houiller : reconquérir les milieux aquatiques

Même si l'objectif de bon état ne sera pas atteint sur les cours d'eau de ces secteurs, une réflexion avec les industriels de la plateforme de Carling (57) a été conduite pour un programme d'actions le plus ambitieux dans des conditions économiques acceptables. Un travail est également en cours avec les collectivités pour réduire leurs pollutions par temps sec et temps de pluie.

Sur le bassin houiller, une réflexion a été initiée quant au lancement d'une dynamique de renaturation afin d'accompagner la remontée de la nappe.

6 Massif vosgien : développer les solidarités dans une optique d'atténuation et d'adaptation au changement climatique

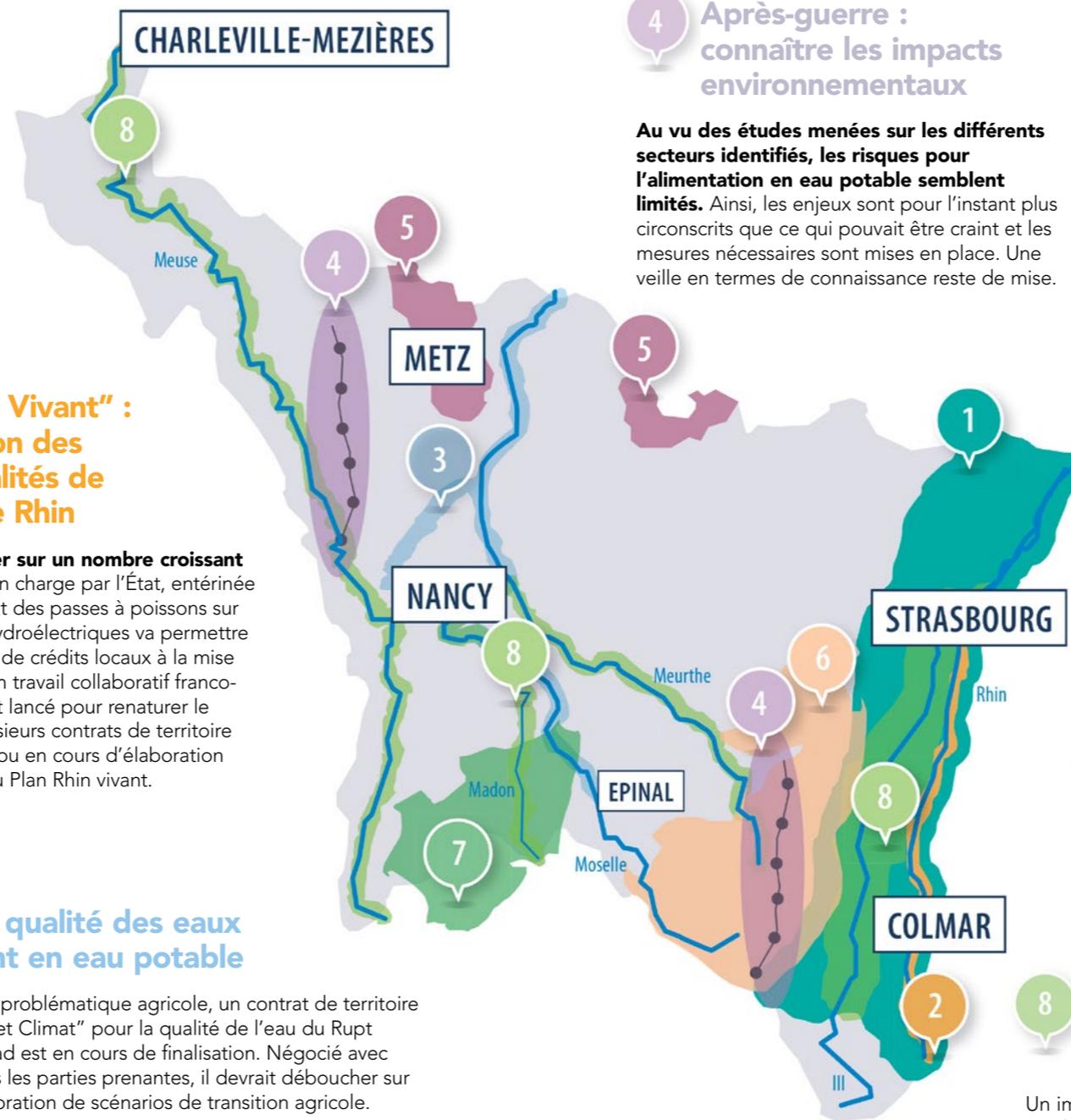
Le schéma de massif, en cours d'actualisation, comprendra un chapitre important sur la ressource en eau et l'adaptation au changement climatique. Dans ce contexte, des passerelles fortes ont été créées entre le Commissariat de massif et l'agence de l'eau Rhin-Meuse. Dans l'objectif de mobiliser le monde scientifique autour des enjeux du massif vosgien et d'amorcer une communauté de recherche, la création d'une zone "Atelier" a été actée.

7 Nappe des Grès du Trias inférieur à Vittel : rétablir l'équilibre quantitatif

Un protocole d'accord a été signé par les industriels et les collectivités concernés. Il prévoit des actions concrètes : recherche d'économies d'eau, définition et cadrage de l'observatoire des ressources en eau, finalisation des travaux du schéma d'aménagement et de gestion des eaux, et préparation d'un programme opérationnel de travaux pour la période 2021-2024.

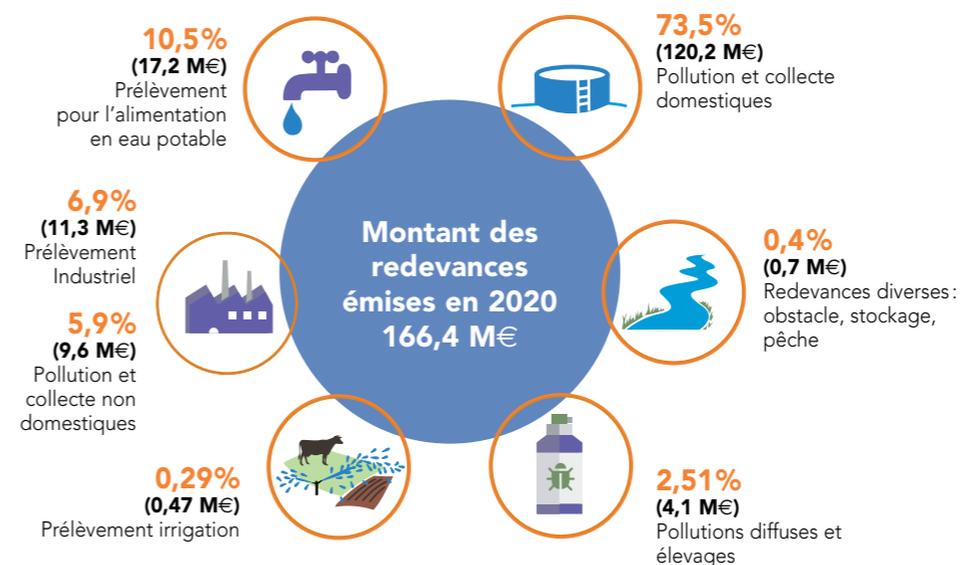
8 Accompagner la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (Gemapi)

Un important travail s'est poursuivi entre l'agence de l'eau et les syndicats mixtes de cours d'eau afin d'accompagner, à l'échelle des grands bassins versants, la structuration de la maîtrise d'ouvrage et les projets locaux couplant gestion des inondations et restauration écologique, malgré le contexte réglementaire très évolutif.



LES REDEVANCES

UNE JUSTICE FISCALE étroitement contrôlée



En 2020, la recherche de nouveaux redevables a permis d'identifier 41 nouveaux interlocuteurs pour un montant cumulé de redevances de 82 k€.

La justice fiscale reste une priorité intangible de l'agence de l'eau. La Loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006 rend obligatoire la réalisation des contrôles de redevances et en fixe les modalités de mise en œuvre. Ceux-ci peuvent être effectués sur pièces ou sur place, sur la base du respect des textes et sur le principe d'égalité de traitement des redevables.

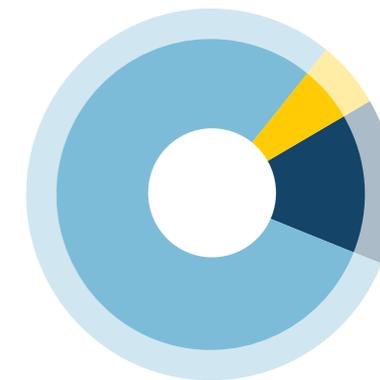
Le taux de redevances contrôlées en 2020, en montant, a poursuivi sa progression pour s'établir à 35%, soit 10,4 points supplémentaires par rapport à 2019. En nombre, le résultat atteint 5,2 % de redevables contrôlés, soit un total de 307 contrôles effectués, pour un montant provisoire de redressement de 1,1 M€.

Chiffres

166,4 M€
de redevances
émises en 2020

95%
des redevables
ont choisi la télédéclaration en 2020
contre 92% en 2019.

307
contrôles fiscaux
ont été menés en 2020.



- 224 contrôles portant sur la redevance "pollution et collecte domestiques"
- 29 contrôles portant sur la redevance "prélèvement industriel"
- 54 contrôles portant sur la redevance "pollution et collecte industrielle"

LA PLANIFICATION LA GOUVERNANCE LOCALE

Le SAGE est un outil de gestion locale de l'eau

DEUX SAGE approuvés

Les schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de la Lauch et de la Doller, dans le Haut-Rhin, ont été approuvés début 2020. Les arrêtés préfectoraux pris à cette occasion entérinent plus de 10 ans de concertation ayant abouti à un état des lieux et à la définition d'un plan de gestion. La quantité et la qualité de l'eau, la continuité écologique, l'assainissement... sont parmi les enjeux identifiés. Sur le bassin Rhin-Meuse, il ne reste plus que 3 SAGE en cours d'élaboration dont celui de la nappe des Grès du Trias inférieur (secteur de Vittel), le seul obligatoire.

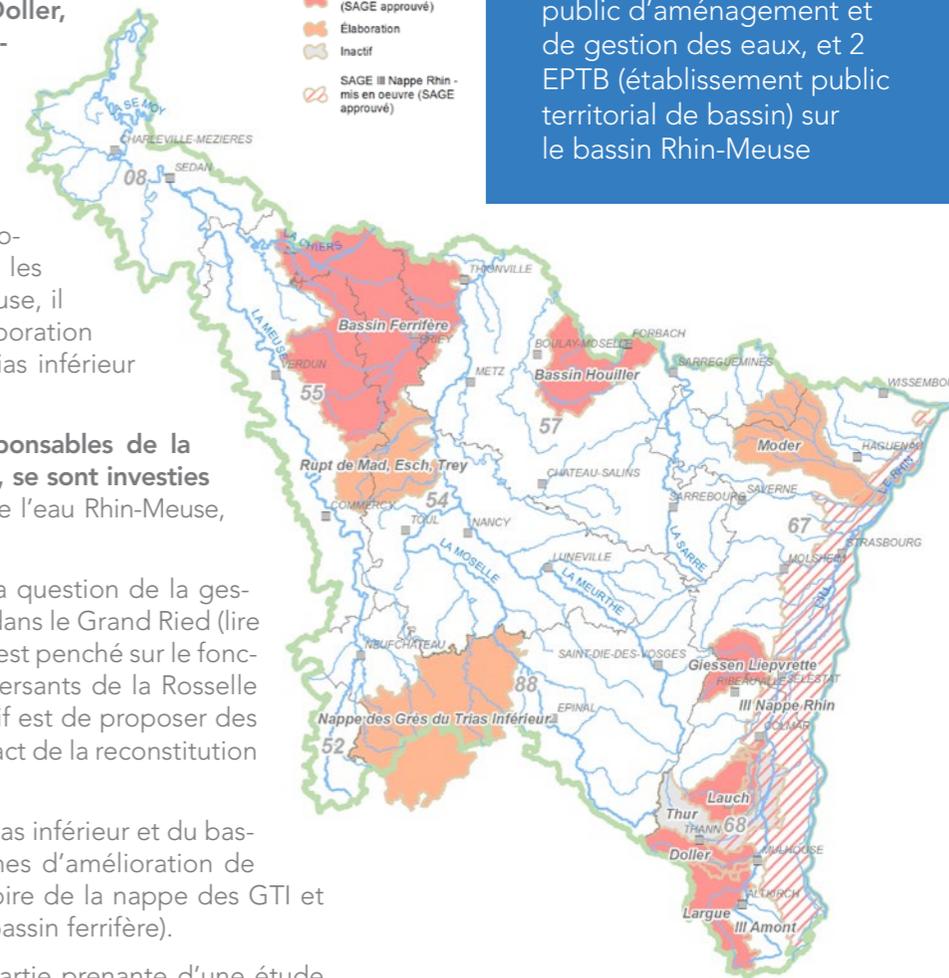
Les commissions locales de l'eau, responsables de la mise en œuvre de ces plans de gestion, se sont investies en 2020, avec le concours de l'agence de l'eau Rhin-Meuse, dans différentes études.

Le SAGE III Nappe Rhin a approfondi la question de la gestion quantitative des eaux souterraines dans le Grand Ried (lire page 47) et le SAGE du bassin houiller s'est penché sur le fonctionnement hydrologique des bassins versants de la Rosselle et de la Bisten. Pour ce dernier, l'objectif est de proposer des actions visant notamment à limiter l'impact de la reconstitution de la nappe en zone urbanisée.

De leurs côtés, les SAGE des Grès du Trias inférieur et du bassin houiller ont poursuivi leurs démarches d'amélioration de leurs observatoires respectifs (observatoire de la nappe des GTI et observatoire des eaux souterraines du bassin ferrifère).

Enfin, le SAGE du bassin ferrifère est partie prenante d'une étude LIFE "Eau et Climat" qui s'intéresse à la perception et la prise en compte du changement climatique à l'échelle des SAGE.

Avancement :
● Mise en œuvre (SAGE approuvé)
● Elaboration
● Inactif
● SAGE III Nappe Rhin - mis en œuvre (SAGE approuvé)



Les SAGE du bassin Rhin-Meuse

Chiffre

11 schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE), 1 EPAGE (établissement public d'aménagement et de gestion des eaux, et 2 EPTB (établissement public territorial de bassin) sur le bassin Rhin-Meuse



LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

16^e Conférence ministérielle sur le Rhin en février 2020, Amsterdam

PROGRAMME RHIN 2040 adopté

L'agence de l'eau Rhin-Meuse agit dans un contexte international fort. Ainsi, elle porte une mission de concertation et de coopération internationale avec les pays riverains au sein de trois commissions : Rhin, Moselle et Sarre, Meuse. Ces commissions jouent un rôle important dans le respect des engagements des États membres qui recoupent largement les priorités du 11^{ème} programme d'intervention de l'agence de l'eau, en particulier en matière de réduction des macro et micro polluants et de continuité écologique.

En 2020, les 3 commissions internationales ont à nouveau servi de plateformes de coordination pour la rédaction non finalisée des 3^{ème} plans faîtiers de gestion au titre de la Directive cadre sur l'eau et du 2^{ème} Plan de gestion des risques d'inondation. L'agence de l'eau Rhin-Meuse, parmi la délégation française, a assuré l'interface avec les travaux menés concomitamment sur les plans de gestion et programmes de mesures des districts du Rhin et de la Meuse, partie française.

L'année 2020 a été également marquée par l'adoption du Programme Rhin 2040 en Conférence ministérielle à Amsterdam, pour lequel l'agence de l'eau Rhin-Meuse s'est fortement impliquée dans les travaux préparatoires. Ce programme affiche de nouveaux objectifs ambitieux en matière d'adaptation au changement climatique, de maîtrise des étiages, d'achèvement du rétablissement de la continuité piscicole, de réduction des apports de micropolluants, de redynamisation à plus grande échelle des milieux aquatiques ou d'abaissement des risques d'inondation.

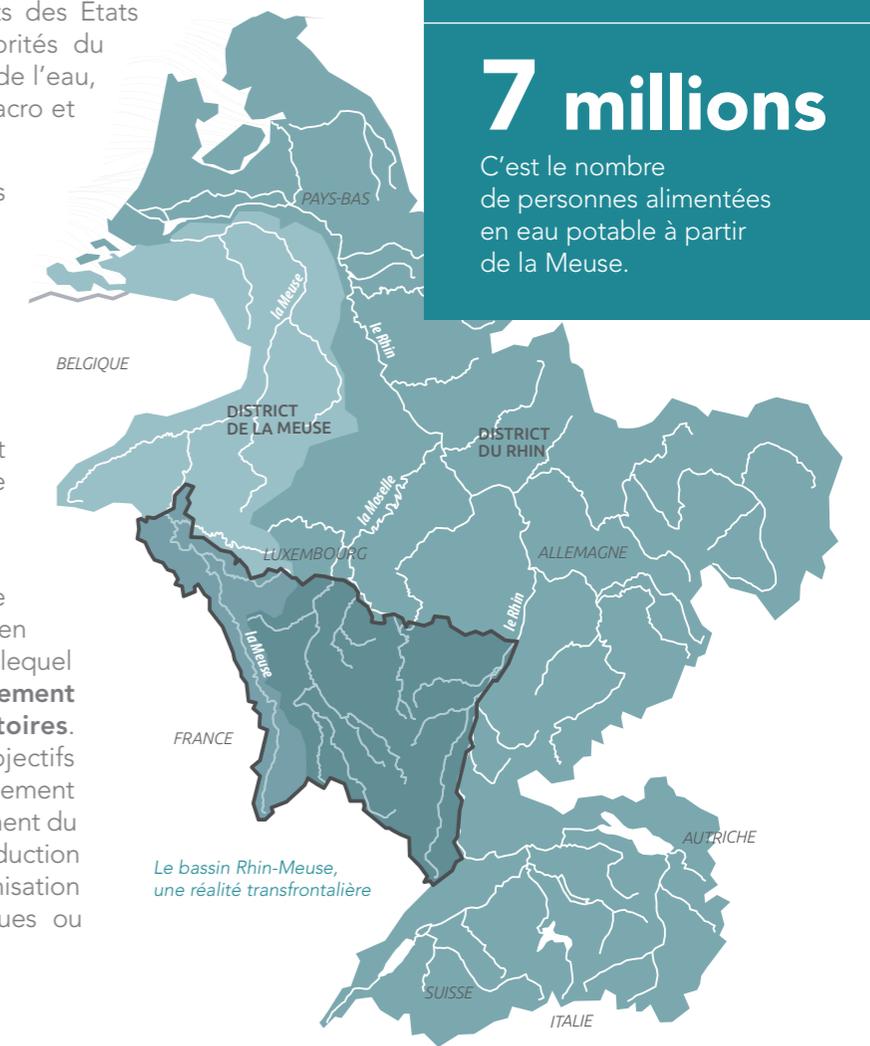
Chiffres

180 millions de tonnes

C'est la quantité de marchandises transportées chaque année sur le Rhin.

7 millions

C'est le nombre de personnes alimentées en eau potable à partir de la Meuse.





LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

Depuis 2005, les agences de l'eau consacrent 1% de leur budget à la coopération internationale.

UNE SOLIDARITÉ pour un accès à l'eau pour tous

La mise en œuvre des droits humains à l'eau et à l'assainissement constitue un secteur prioritaire d'intervention de la politique de développement et de solidarité internationale que la France renforce actuellement pour faire face aux objectifs de développement durable fixés par l'ONU dans son agenda 2030 et à ceux de l'accord de Paris sur le climat. Parmi les acteurs sollicités, la loi Oudin-Santini permet depuis 2005 aux collectivités gestionnaires des services d'eau et d'assainissement et aux agences de l'eau de consacrer jusqu'à 1% de leurs ressources financières à la coopération internationale dans le secteur de l'eau.

En contribution à cette ambition nationale, le 11^{ème} programme de l'agence de l'eau a reconduit une enveloppe annuelle de 1,4 M€ au bénéfice d'une politique de coopération internationale en faveur de l'accès à l'eau et à l'assainissement des populations les plus déshéritées, de la préservation de la biodiversité et de la lutte contre le réchauffement climatique.

En 2020, l'agence de l'eau Rhin-Meuse a mené 29 actions de solidarité, pour un montant total de 1,37 M€ d'aides dans 11 pays.



Répartition géographique des projets financés par l'agence de l'eau Rhin-Meuse en 2020

Chiffres

29 projets solidaires soutenus par l'agence de l'eau en 2020

Près d'**1,4 M€** d'aides accordées en 2020

Renforcer la politique de coopération internationale

Les actions de coopération institutionnelle avec le Cambodge se sont poursuivies avec notamment le démarrage d'un nouveau projet d'équipement de village et l'installation des premiers cadres de l'intercommunalité ciblée par cette coopération.

Les travaux d'incubation sur le bassin de la Sanaga au Cameroun au titre des projets "Eau et climat pour l'Afrique" se sont poursuivis avec la réalisation d'un diagnostic intégrant les stratégies d'adaptation aux impacts du changement climatique et la concertation avec l'ensemble des acteurs, préparant pour 2021 le montage d'un projet auprès d'un ou plusieurs bailleurs de fonds "Climat". Les termes pour le lancement d'un second projet d'incubation au Malawi sont parallèlement en voie d'achèvement.



Les acteurs des projets "Eau et climat pour l'Afrique" réunis au Cameroun, lors de l'atelier de novembre 2020



Appel à projets : les agences de l'eau mobilisent 2 millions d'euros

2020 se caractérise par l'élaboration d'une stratégie interagences commune aux 6 agences de l'eau accompagnée, en guise de déclinaison opérationnelle, par l'adoption d'un appel à projets national. Son objectif est de renforcer l'articulation entre les partenariats institutionnels et les opérations de solidarité internationale. Une enveloppe de 2 millions d'euros est réservée pour l'édition 2021.



Daniel Matergia,
Président du SEAFF
et du SFL

Daniel Matergia

Mutualiser nos actions de coopération décentralisée

Le Syndicat intercommunal Eau et Assainissement de Fontoy, Vallée de la Fensch (SEAFF) et le Syndicat mixte de la production d'eau Fensch Lorraine (SFL) ont mutualisé leurs actions de coopération décentralisée au Vietnam depuis 2007, le SFL apportant ses compétences en eau potable et le SEAFF en assainissement. Nous menons actuellement, avec le soutien de l'agence de l'eau, un programme de coopération avec la Province de Binh Dinh, décliné en 6 projets : sensibilisation des habitants et des écoliers sur les questions de l'eau, formation des cadres de la principale station d'épuration de la province, construction de toilettes scolaires, réalisation d'un schéma directeur d'assainissement ou encore promotion de la gestion intercommunale de l'eau potable.



LA SENSIBILISATION

L'information, la sensibilisation, l'éducation des personnes,
leviers de réussite des politiques de l'eau et de la biodiversité

SENSIBILISER LES ACTEURS DE L'EAU ET LES CITOYENS

Cette mission s'illustre en particulier **grâce aux partenariats noués** et renouvelés, pour 3 ans début 2019, **avec 23 associations d'éducation à l'eau et à l'environnement** du bassin Rhin-Meuse. Dans le contexte d'épidémie, les animations telles que prévues, les interventions et événements en face à face ont été empêchés, restreints ou reportés.

Sous l'impulsion du Conseil d'administration et dès le mois de mai, l'agence de l'eau Rhin-Meuse a pris la mesure de cette situation et de son impact sur les structures associatives. Des mesures d'urgence ont été adoptées autorisant une adaptation des programmes d'activités, et proposant des aides complémentaires au fonctionnement. Cette démarche d'anticipation et d'adaptation facilitera le versement des aides aux associations courant 2021 (au titre de l'année 2020). **Les aides attribuées en 2020 (au titre de l'année 2019) se sont élevées à 850 000 €.**

De leur côté, les associations se sont réorganisées rapidement et ont mis en œuvre des actions de substitutions notamment dématérialisées, création de vidéos, conception de nouveaux outils pédagogiques, mise en ligne de jeux et concours éducatifs, puis dans le cadre des mesures sanitaires, réalisation d'animations adaptées.

En parallèle, **l'agence de l'eau a financé 32 opérations de communication, d'information et de sensibilisation** pour près d'1,5 million d'euros d'aides ; certaines opérations venant en appui de travaux ou de démarches de type mise en place de filières à bas niveau d'impact.

Chiffres

850 000 €

d'aides versées à 23 associations pour leurs actions de sensibilisation en 2020

96 500

personnes, adultes et enfants, sensibilisées par les associations partenaires

23 600

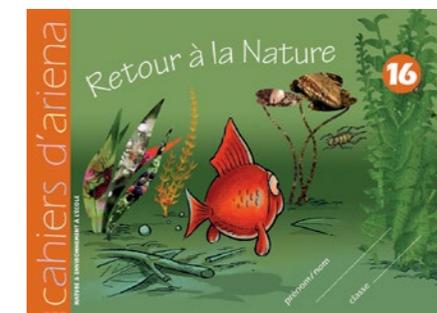
études ou rapports accessibles gratuitement en ligne



L'agence de l'eau a proposé des mesures d'urgence au bénéfice du monde associatif.

15 millions de personnes mobilisées

Lancée en décembre 2018, la campagne Grand public des agences de l'eau "En Immersion" a trouvé sa communauté. Thématique après thématique, une vraie montée en puissance du nombre d'internautes mobilisés a été constatée. La campagne s'est enrichie en 2020, de 10 nouveaux épisodes sur la continuité écologique, la restauration des cours d'eau, la fiscalité ou l'eau comme vecteur de développement des territoires... Les objectifs poursuivis sont restés identiques : apporter une information fiable et accessible sur l'état de santé de l'eau et des écosystèmes aquatiques, présenter les actions menées pour l'améliorer, et communiquer sur les résultats obtenus, qu'ils soient bons ou moins bons. L'ensemble des contenus pédagogiques créés (infographies, animations, vidéos) restent à la disposition du plus grand nombre pour permettre de développer la culture autour des enjeux de l'eau.



RETOUR À LA NATURE

C'est le nouveau thème du cahier n°16 de l'ARIENA (Association Régionale pour l'Initiation à l'Environnement et à la Nature en Alsace) dont la sortie est prévue début 2021. Impliquant un important travail collaboratif, soutenu par l'agence de l'eau Rhin-Meuse, ce cahier est mis à disposition gratuitement des classes de la région Grand Est pour un approfondissement en classe ou directement sur le terrain. Ce nouvel opus aborde en particulier le lien entre nature et santé, et les différentes manières de lui faire de la place.

POINT DE VUE



Alexandra Pinaton,
Directrice du CPIE
de Meuse

Alexandra Pinaton

Nous avons été poussés à l'innovation

Lors du premier confinement, nous avons pris un temps de recul pour réinterroger nos pratiques, asseoir la pérennité de nos actions et de l'équipe salariée. Nous avons proposé des activités dématérialisées. Par exemple, le rallye photo #fenetresurleprintemps partagé avec 40 CPIE a élargi notre public à un public plus familial. Chaque jour, une centaine de photos étaient partagées sur Facebook pour porter un regard différent sur l'environnement de proximité. Ce défi nature a été assorti de messages sur la transition écologique pour susciter l'envie d'agir. Lors du déconfinement, notre équipe d'éducateurs expérimentés a su trouver les ressources nécessaires pour adapter les pratiques et mettre en œuvre les protocoles sanitaires. La qualité des animations grand public avec des groupes de moindre envergure a été très appréciée. Dans l'ensemble, nous avons pu mener autrement notre mission d'éducation à l'environnement grâce aussi à l'écoute et à la bienveillance de tous nos partenaires.



LA CONNAISSANCE

Dans le bassin Rhin-Meuse, peu de cours d'eau ont gardé leur état naturel.

LA QUESTION DE LA DISPONIBILITÉ DE L'EAU sujet de plusieurs études

Les évolutions climatiques impactent la ressource en eau et sa répartition sur le bassin Rhin-Meuse perturbant les activités agricoles, la navigation, et plus localement l'alimentation en eau potable et les activités économiques.

C'est pourquoi face à cet enjeu, l'agence de l'eau Rhin-Meuse a conforté son expertise en initiant ou finançant un cycle d'études. Objectifs : identifier les zones à enjeux ou comprendre le fonctionnement hydrologique des milieux aquatiques sous climat changeant.

Ainsi, dans le cadre d'une collaboration avec la Région Grand Est, une première carte de zonage de vulnérabilité quantitative est en cours.

Si des secteurs vulnérables nouveaux apparaissent sur les bassins de la Moselle, de la Meuse et même au niveau de la nappe d'Alsace, la connaissance au service de l'action se développe sur le secteur de la nappe des Grès du Trias inférieur au sud de Vittel (88), où un observatoire de prélèvements et de suivi de l'évolution de la nappe se met en place.

Une mise à jour des débits de référence des cours d'eau a été lancée tenant compte de l'impact des sécheresses récurrentes.

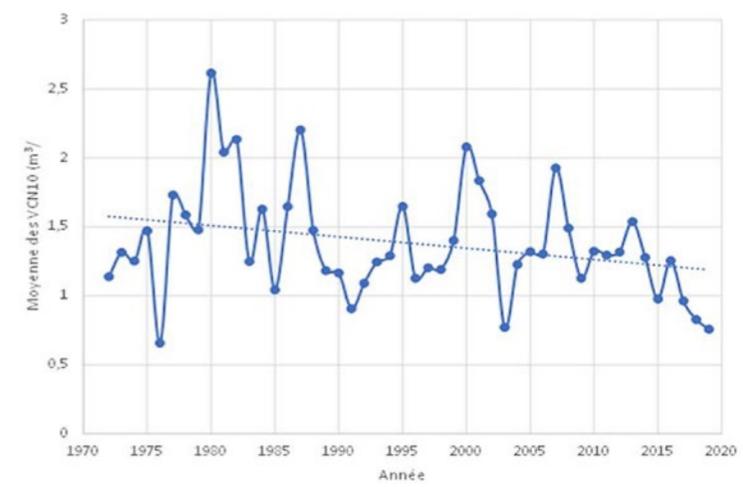
Une attention particulière est portée au massif vosgien, secteur vulnérable et dont dépendent quelque 600 000 personnes en termes d'alimentation en eau potable. L'étude SOCLIM, finalisée en 2020, aborde la perception par les acteurs locaux du changement climatique dans un contexte de questionnement du modèle économique de la région. Toujours sur ce territoire, l'agence de l'eau a initié une étude prospective de nouvelles sources d'eau potable. Les premières investigations laissent entrevoir que 7 secteurs possèderaient de fortes potentialités.

À un niveau plus local, une étude portée par le SAGE Ill-Nappe-Rhin a établi que l'irrigation avait une influence sur le niveau des cours d'eau phréatiques. Au regard de ces résultats, une démarche de projet de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) a été initiée.

Moyenne des débits minimaux observés pendant 10 jours consécutifs (VCN 10) de 32 stations non influencées et disposant d'une chronique longue

Forte baisse des débits d'étiage depuis le début des années 2000 : de -15 à -20 % en moyenne dans le bassin Rhin-Meuse. Ce phénomène, généralisé, relève de la hausse des températures et de la baisse de la pluviométrie (augmentation de l'évapotranspiration et baisse de la recharge des nappes).

(source des données : banque HYDRO)



Des réponses “Recherche et Développement” à la crise sanitaire

Face aux exigences réglementaires liées à la COVID 19 pour l'épandage des boues en cas de non hygiénisation, l'agence de l'eau Rhin-Meuse a décidé d'apporter jusqu'à 80% d'aides pour les études liées à la recherche et au test de solutions innovantes pour le traitement des boues non hygiénisées. Ainsi, un nouveau protocole constituant une première nationale a été testé avec succès à la station d'épuration de la commune de Ramonchamps (88) et sur un site industriel dans les Vosges, puis dans d'autres collectivités (environ une dizaine). La solution consiste en l'ajout de lait de chaux dans le silo de stockage qui grâce à l'action d'un agitateur augmente le pH des boues et par conséquent leur hygiénisation. Ce protocole a été validé comme “hygiénisant” par les services de l'État permettant de recourir à l'épandage des boues comme avant-crise.

L'agence de l'eau a également lancé la première édition d'un appel à manifestation d'intérêt “Eau et Santé”, doté d'une enveloppe de 1 million d'euros. Associant recherches scientifiques et déclinaison opérationnelle, cette démarche vise à identifier ou approfondir les enjeux sanitaires liés au risque microbiologique en relation avec l'eau et les milieux aquatiques pour mieux s'y préparer et limiter leurs impacts.

Chiffres

94%

de la population du bassin Rhin-Meuse raccordés à un ouvrage d'épuration

46%

des masses d'eau (tout ou partie d'un cours d'eau) avec un objectif de bon état en 2027

Substances dangereuses, un programme sur mesures

Le travail d'élaboration des actions à envisager pour les industriels et les collectivités afin de diminuer les pollutions considérées comme significatives sur les cours d'eau et/ou contribuer aux objectifs de réduction des substances toxiques telles que les métaux (zinc, nickel...), les hydrocarbures... fait l'objet d'une approche en cascade. **Première étape**, identifier toutes les sources d'émissions potentielles (stations d'épuration, industries, rejets par temps de pluie par lessivage des sols...) et quantifier leur poids dans l'ensemble de la pollution. **À partir de ces données, 87 établissements industriels**, contributeurs de manière prépondérante, ont été “isolés”. Une étude au cas par cas a permis de prendre en compte les actions en cours ou programmées, et d'évaluer la faisabilité technique de mise en place d'un système de traitement si celui-ci était requis. Les secteurs à enjeux des bassins houiller et ferrifère, avec une empreinte industrielle lourde, ont fait l'objet en parallèle d'une analyse plus détaillée. Ainsi pour la plateforme de Carling en Moselle, un programme ambitieux de dépollution industrielle est en cours d'étude pour réduire à la source les rejets polluants ou améliorer les installations d'épuration du site. Un travail avec les collectivités pour améliorer leur assainissement est également en cours.

Au final, ce travail exhaustif s'est traduit concrètement dans le programme de mesures associé au projet de plan de gestion des eaux 2022-2027 (lire page 11) : 31 établissements devront poursuivre des études, en particulier dans le cas de suspicion d'émissions de substances non considérées jusqu'à présent. 28 autres devront engager des actions concrètes pour atteindre les objectifs de réduction des substances dites prioritaires.



LES PRAIRIES PERMANENTES : UN ATOUT MAJEUR POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTÉ PUBLIQUE

Les surfaces de prairies permanentes ne cessent de régresser sur le bassin Rhin-Meuse. Elles représentaient encore 59% de la surface agricole utile en 1970, contre 35% en 2010. Une tendance qui s'est poursuivie depuis.

Le Conseil scientifique a investigué les conséquences de cette disparition préoccupante en démontrant les nombreux services rendus par les prairies sur l'environnement, mais également sur l'alimentation et la santé humaine, offrant un angle de vue inhabituel. Un important travail bibliographique sous-tend cette prise de position qui sera rendue publique courant 2021. Ainsi, le Conseil scientifique du Comité de bassin conclut en indiquant que toutes les prairies permanentes (de fauche ou de pâture) jouent un rôle central pour la protection des ressources en eau et la régulation du cycle de l'eau à l'échelle du bassin versant. Une intensification des pratiques agricoles peut dégrader leur biodiversité et limiter ces fonctions.

Consommer de la viande ou du lait produits à partir d'animaux nourris au foin et qui pâturent est un moyen durable de soutenir la production d'une alimentation humaine de qualité qui lutte contre le réchauffement climatique, préserve la qualité de l'eau et protège une grande biodiversité.

Toute action qui développera l'usage fourrager de prairies permanentes exploitées extensivement sera efficace pour protéger les santés humaines et environnementales.

Ces éléments enrichiront aussi la réflexion de l'agence de l'eau Rhin-Meuse lors de la révision du 11^{ème} programme.



Ingénieur agronome
AgroParisTech,
docteur en
économie rurale,
bureau d'études ASCA

Xavier Poux

Analyse technico-économique comparée des systèmes de production agricoles et des cultures à bas niveau d'impact (BNI)

L'étude examine l'attractivité de ces cultures par rapport aux systèmes “conventionnels”. Il en ressort un véritable enjeu pour l'agence de l'eau à conforter les systèmes de culture à bas niveau d'impact comme les élevages bovins dont la nourriture est issue des prairies. Il sera déterminant d'apporter un accompagnement pour les grandes cultures bios. Des compensations pour les cultures BNI “hors système” (miscanthus, luzerne...) pourraient être envisagées. Autre conclusion, l'herbe reste une filière régionale pertinente à soutenir.



LES MOYENS HUMAINS

Une démarche d'établissement exemplaire en place depuis plusieurs années

UNE ORGANISATION RENOUVELÉE pleinement opérationnelle

La nouvelle organisation de l'établissement pour prendre en compte de nouveaux enjeux environnementaux dans un contexte d'ambitions nationales accrues a été adoptée définitivement début 2020 et rendue opérationnelle dès le mois de mars. Trois directions portant des missions opérationnelles, de connaissance, de définition des politiques d'interventions ou d'achat et de gestion de patrimoine ont rapidement pris leurs marques, et ce malgré le confinement du printemps.

Ce recentrage de l'établissement en grands pôles de compétences (9 directions) est également une réponse à un schéma d'emplois toujours très contraint. En 2020, les agences de l'eau ont à nouveau perdu 43 ETP, pour atteindre un effectif global de 1 499 ETPT**.

Au niveau de l'agence de l'eau Rhin-Meuse, 2020 aura été marquée par 17 recrutements externes (dont 13 CDD), 4 départs en retraite et 3 ruptures conventionnelles, dispositif mis en œuvre pour la première fois par l'établissement.

Par ailleurs, l'agence de l'eau a poursuivi la mise en œuvre d'actions s'inscrivant dans une démarche d'administration exemplaire et portant sur les 5 axes prioritaires identifiés : économies d'énergie, mobilité durable, économies de ressources et gestion des déchets, préservation de la biodiversité et achats responsables.

FORMATION

Le contexte de crise sanitaire a fortement impacté les activités de formation. De mars à juin, toutes les formations prévues en présentiel ont été soit annulées soit reportées sur le second semestre. De ce fait, en 2020, le nombre de jours de formation s'élève à 360 jours, soit une moyenne de 2,22 par agent. Les formations les plus suivies (39%) sont celles relatives au domaine administratif avec des formations de type sensibilisation aux risques juridiques liés aux actes administratifs, contrat de territoire "Eau et climat", journées thématiques...

Chiffres

159,6 ETP

(au 31 décembre 2020)

Budget formation :

(comptes exécutés 2020)

58 354 €

* ETP : Équivalent temps plein
** ETPT : Équivalent temps plein travaillé

Transition écologique de l'établissement

-34%

de réduction de la consommation énergétique des bâtiments
(en référence à 2010)

-30%

de réduction des émissions de gaz à effet de serre des bâtiments
(en référence à 2010)

39%

des marchés supérieurs à 25 000 € HT comportent une clause de développement durable

LES AGENCES DE L'EAU poursuivent leur coopération

L'année 2020 a vu se poursuivre la mise en œuvre du plan de renforcement d'envergure des mutualisations entre agences de l'eau. Le plan de mutualisation couvre 14 thématiques, déclinées en 36 projets. Il s'appuie sur un dialogue social, national et local, formalisé par un protocole signé fin 2020.

La création d'une direction unique des systèmes d'information et usages numériques est effective depuis le 1^{er} septembre 2020. Tous les agents des services informatiques de chaque agence de l'eau ont été affectés sur un poste de l'organigramme de la nouvelle direction. L'activité de l'année 2020 a été particulièrement chargée, avec la nécessité d'assurer la continuité de service et d'asseoir la nouvelle direction.

Autre projet notoire, la mise en place d'un centre de services partagé (CSP) "paie et gestion administrative ressources humaines" s'est poursuivie. L'élargissement concerne d'une part, l'extension des compétences du CSP à toutes les actions "paie", et d'autre part, la prise en charge de la production d'actes de gestion administrative.

Enfin, la création d'un groupement comptable réunissant les agences de l'eau Seine-Normandie et Artois-Picardie a été acté.

Une chaîne solidaire d'échanges

Une information continue du personnel a été assurée tout au long de l'année dans le contexte particulier de la crise sanitaire. Si des initiatives ont été prises au niveau de chaque service, des retours d'information réguliers ont été souhaités par la direction en mobilisant différents outils : messagerie, Intranet, écrans d'information, revue de presse quotidienne. En complément et pour conserver le lien entre la communauté de travail et offrir un espace d'expression aux agents, notamment lors du premier confinement, les équipes ont été appelées à transmettre des photos insolites de leur quotidien, valorisées sous la forme de 5 albums successifs. Et une dizaine de "confidences de confinés en activité" ont été publiées pour témoigner de la manière dont chacun vivait cette période singulière.



François Laurent,
Président de la
Fondation NIT de
l'Université de Lorraine

François Laurent

Un élan de générosité sans précédent

La fondation a lancé en 2020 deux appels aux dons dans le contexte de la crise sanitaire pour apporter son soutien aux étudiants en grande précarité. Nous avons été très heureux de pouvoir compter sur l'engagement solidaire de l'agence de l'eau Rhin-Meuse et bénéficiaire de cette dotation exceptionnelle de 203 ordinateurs suite au renouvellement de leur parc informatique. En effet, de nombreux étudiants ont difficilement accès aux cours en distanciel par manque de matériel, ce qui crée un isolement numérique préjudiciable pour le suivi de leurs formations. Nous estimons globalement les besoins à environ 600 postes informatiques par an, soit 1% des 60 000 étudiants présents sur les campus. Pour une configuration optimale, le Crous Lorraine, partenaire de l'opération, installera des supports de stockage et des logiciels de visioconférence.

LE BILAN FINANCIER

RÉALISATION DU BUDGET

(en euros)

| | Autorisations d'engagement | | Crédits de paiement | | Recettes | | |
|----------------|----------------------------|------------------|---------------------|------------------|------------------------------|--------------------|------------------|
| | Exécution 2020 | Taux d'exécution | Exécution 2020 | Taux d'exécution | | Exécution 2020 | Taux d'exécution |
| Interventions | 100 061 443 | 100% | 108 500 145 | 99% | Redevances (en encaissement) | 158 877 702 | 100% |
| Investissement | 479 426 | 57% | 795 226 | 61% | Autres recettes propres | 2 037 194 | 117% |
| Fonctionnement | 2 736 167 | 74% | 2 811 136 | 76% | | | |
| Personnel | 13 029 999 | 96% | 13 029 999 | 96% | | | |
| Contribution | 19 482 194 | 100% | 19 482 194 | 100% | | | |
| TOTAL | 135 789 229 | 98% | 144 618 700 | 98% | | 160 914 897 | 100% |

L'année 2020 est la seconde année de mise en place du plafonnement des redevances des agences de l'eau. Pour 2020, ce plafond était fixé à 158,03 M€ pour l'établissement (montant arrêté au 24 décembre de chaque année).

Le montant déclaré des redevances encaissées par l'agence de l'eau après retraitement s'élève à 156,9 M€, en dessous du plafond et n'impliquant pas de fait un reversement au budget de l'État.

Chiffre

-7%

c'est le taux d'évolution
des restes à payer

Édité en Avril 2021
par l'agence de l'eau Rhin-Meuse

Crédits photo :

© AERM/ N.Lebanc ; F. Chaffarod ; S. André ; C. Meyer ; D. Bourmaud ;
Y. Gougenheim ; Ministère de la transition écologique ; FFAL ;
Jérôme Dorkel, EMS ; Parc de Ste Croix ; CC Sud Alsace Lague ;
4Vents ; Mauffrey ; Etienne Maillard ; Ministerie voor Infrastructuur
en Rijkswaterstaat, Loes Schleedoorn ; Maison de la nature du Sundgau ;
Métropole du Grand Nancy ; istockphoto

L'AGENCE DE L'EAU Rhin-Meuse

L'eau est un patrimoine commun de la nation. La préservation de cette ressource et le respect des écosystèmes naturels sont d'intérêt général.

Or, même sans nous en rendre compte, nous utilisons l'eau de notre environnement pour produire des aliments, de l'énergie, des biens et services, pour se déplacer ou dans notre vie quotidienne... Ces différents usages fragilisent les équilibres naturels.

Préserver l'environnement vivant qui nous entoure, pour notre santé qui en dépend, nos activités et la qualité de notre cadre de vie est une nécessité.

Au cœur de ce travail, l'agence de l'eau Rhin-Meuse donne vie localement aux priorités environnementales de l'État tout en agissant au plus près des enjeux du territoire. Elle est chargée de surveiller l'état de santé des milieux aquatiques et de favoriser les projets permettant de préserver les ressources en eau et les milieux aquatiques sur son périmètre d'intervention : le bassin Rhin-Meuse (8 départements en tout ou partie : Ardennes, Haute-Marne, Meuse, Meurthe-et-Moselle, Moselle, Vosges, Bas-Rhin, Haut-Rhin).

Comment ? À partir des redevances qu'elle perçoit sur la consommation et la pollution de l'eau, elle réinjecte l'essentiel de son budget sur le territoire en mobilisant ses connaissances, ses compétences et ses financements pour les projets répondant à ses priorités.

Aux côtés de toutes celles et ceux qui ont un rôle important dans la gestion de l'eau, l'adaptation au changement climatique et la préservation de la biodiversité, l'agence de l'eau Rhin-Meuse oriente, stimule et impulse les actions vertueuses.

L'agence de l'eau Rhin-Meuse protège notre patrimoine commun.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
DE L'EAU
RHIN•MEUSE**

Agence de l'eau Rhin-Meuse
Rozérieulles - BP 30019
57161 Moulins-lès-Metz cedex

Tél. 03 87 34 47 00 - Fax : 03 87 60 49 85
agence@eau-rhin-meuse.fr

Suivez l'actualité
de l'agence de l'eau Rhin-Meuse :

www.eau-rhin-meuse.fr    

